

 <p>IHEDN MIDI-PYRENEES</p>	Ariège – Aveyron – Haute-Garonne - Gers – Lot
	Hautes-Pyrénées - Tarn - Tarn et Garonne

RAPPORT DE L' ASSOCIATION DES AUDITEURS
DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE
REGION DE TOULOUSE – MIDI-PYRENEES

Caucase et Asie centrale



La France et ses partenaires de l'Union Européenne, de l'OTAN et en Eurasie face aux enjeux stratégiques et géopolitiques globaux : une vision prospective.

L'Asie Centrale, un carrefour stratégique d'avenir.

Cycle d'études 2011-2012

Rapporteur Général : *Martine CUTTIER*
Groupe de travail de Toulouse

Liste des membres de l'AR 19 Midi-Pyrénées qui ont contribué à la réflexion sur le sujet proposé et à la rédaction du présent rapport :

Rapporteur Général : Martine CUTTIER

Groupe de travail de Toulouse :

Président :

Bernard BOUSQUET

Co-Rédacteurs :

Martine CUTTIER

Jean-Pierre MARICHY

Secrétaire :

Thierry DARNEY

Membres du groupe d'études :

Marc BEAUVOIS

Jean BOURDEL

Henri CREPIN LEBLOND

Rémy DELANNOY

Michel-Joseph DURAND

Guy FRANCO

David de GAINZA

Olivier de GENTIL BAICHIS

Jean-François HURSTEL

Alain KONE

François LAPLANE

Christelle MATHEU

Jean SARDA

Anne-Marie SAUTEREAU

Marie-Françoise VOIDROT

S O M M A I R E

Pages

INTRODUCTION	5
---------------------	---

I – LES ENJEUX DE SECURITE REGIONALE EN ASIE CENTRALE.

11 - Les forces et faiblesses des pays d'Asie centrale.	6
111 - La situation géostratégique.	6
112 - L'organisation politique.	6
1121 - <i>Les dirigeants.</i>	6
1122 - <i>Une situation sécuritaire instable du fait de tensions ethniques aux frontières</i>	7
1123 - <i>Renforcée par une dégradation de la situation interne.</i>	7
1124 - <i>Identité nationale...</i>	7
1125 - <i>...et islamisme.</i>	8
113 - La population.	8
114 - Ces pays en développement, peu peuplés et encore ruraux regorgent de ressources naturelles.	9
1141 - <i>Les hydrocarbures.</i>	9
1142 - <i>L'uranium.</i>	9
1143 - <i>Les terres rares : autres métaux stratégiques.</i>	9
1144 - <i>La gestion de l'eau.</i>	9
12 – Les jeux stratégiques régionaux.	9
121 – Le grand jeu russe.	9
122 – Le grand jeu chinois.	10
123 – Le grand jeu des Etats-Unis.	11
124 – Le moyen jeu de l'Iran et de la Turquie ou le poids de l'Islam.	12
1241 - <i>Les relations avec l'Iran.</i>	12
1242 - <i>Les relations avec la Turquie.</i>	12

II – LES CONDITIONS D'UNE IMPLICATION DE L'UNION EUROPEENNE ET DE LA FRANCE DANS LA SECURISATION DE LA REGION.

21 – Une implication, pourquoi ?	13
211 – Légitimer, en la poursuivant au plan régional, l'action de sécurisation entreprise en Afghanistan.	13
2111 - <i>Intérêt de la France et de l'Union Européenne sur le plan de la sécurité immédiate.</i>	13
2112 - <i>Intérêt de l'Union Européenne et de la France sur le plan économique.</i>	14
2113 - <i>Intérêt de l'Union Européenne et de la France sur le plan d'une stratégie mondiale.</i>	14
212 – Fournir une réponse indépendante à une demande de sécurité des Pays de l'Asie Centrale.	14
22 – Une implication comment ?	15
221 – Une action plus déterminée dans le cadre multilatéral des organisations régionales.	15
2211 - <i>Concrétiser en matière d'aide au développement, le partenariat stratégique instauré en 2007 per l'Union Européenne.</i>	15

	Pages
2212 – <i>Favoriser le développement des organisations sécuritaires.</i>	17
22121 – <i>Le cas de l’OTAN.</i>	17
22122 – <i>Le cas de l’OSCE.</i>	18
22123 – <i>Le cas de l’OTCS et de l’Eurasec.</i>	20
22124 – <i>Le cas de l’OCS.</i>	21
2213 - <i>Envisager l’émergence d’une organisation spécifique de l’Asie Centrale</i>	21
222 – <i>Une action plus conséquente dans le cadre de relations bilatérales.</i>	22
2221 – <i>Une communication à activer.</i>	22
2222 - <i>Une action culturelle à développer.</i>	22
2223 – <i>Des relations économiques à dynamiser.</i>	23
2224 – <i>Une coopération renforcée en matière de sécurité.</i>	25
CONCLUSION	26
ANNEXES	27
BIBLIOGRAPHIE	52

Le sujet national : « *La France et ses partenaires de l'Union Européenne, de l'OTAN et en Eurasie face aux enjeux stratégiques et géopolitiques globaux, une vision prospective* », permet une réflexion prospective sur un champ géopolitique particulier dont l'intérêt conjoncturel ne fait pas de doute au moment où s'annonce le retrait des forces de l'Otan en Afghanistan : celui des pays de l'Asie Centrale, entendus au sens étroit des 5 Etats de l'ex-Union Soviétique : Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan. La définition des conditions de la sécurité régionale de cette zone, face à l'avenir encore incertain de l'Afghanistan, ne peut manquer d'interpeler aussi bien les états membres de la coalition intervenant pour l'édification d'un état afghan stable et pacifique que des états voisins ne pouvant se désintéresser de la réussite de cet objectif, capital pour leur propre sécurité.

L'idée d'un tel sujet résulte de la convergence de deux observations qui pourraient conduire à une orientation plus nette de la politique internationale française en Asie Centrale. D'une part, les principales puissances européennes dont bien sûr la France, en intervenant longuement en Afghanistan dans le cadre de l'OTAN, ont manifesté non seulement leur soutien aux Etats-Unis, agressés par Al Qaïda mais aussi leur intérêt pour cette région du monde où elles n'avaient pas eu d'influence notoire depuis assez longtemps. Leur souci proclamé de poursuivre, au-delà de l'intervention armée, la mission de « state building » instaurée par les Nations Unies, implique un effort particulier pour régionaliser une politique de sécurité ne pouvant se réduire au seul état afghan. D'autre part, les pays d'Asie Centrale se situent au cœur même d'une dynamique géostratégique nouvelle qui voit se confronter les ambitions de la Russie, soucieuse de conserver une influence sur son « proche étranger », de la Chine désireuse de rouvrir une nouvelle route de la soie vers le monde arabo-musulman mais aussi des puissances régionales en devenir que sont la Turquie, l'Iran et le Pakistan sans oublier la future super puissance qu'est l'Inde. Sur le plan des organisations régionales, la concurrence de l'OCS (Organisation de Coopération de Shanghai) et l'OTSC (Organisation du Traité de Sécurité et de Coopération), née des structures de la CEI, traduit les interactions de la Chine et de la Russie.

Face à cette situation, pour prolonger l'orientation diplomatique de notre précédent rapport et afin que l'intervention des Européens en Afghanistan puisse générer des effets positifs, il semble possible, après état des lieux, de s'interroger sur les conditions de la construction d'une politique étrangère de la France, de l'Union Européenne et de l'OTAN dans cette région qui permettrait de ne pas laisser le nouveau « Grand Jeu » qui s'esquisse aux seules mains d'un trio Chine, Russie, Etats-Unis. Des intérêts, stratégiques, économiques et culturels existent et pourraient fonder une telle politique dont il faudra définir les ressources, mesurer les contraintes et d'abord définir l'orientation privilégiée qu'elle pourrait prendre dans le cas de la France. De ce point de vue et face à un probable duopole adversaire/partenaire entre les Etats-Unis et la Chine, il serait possible de concevoir une position plus originale de la France tendant à situer le développement de sa coopération avec les pays d'Asie Centrale dans le cadre d'une alliance renforcée avec la Russie à laquelle il faudrait convaincre nos partenaires européens, afin de constituer une forme nouvelle de heartland eurasiatique susceptible d'équilibrer la puissance des empires continentaux riverains du Pacifique : Etats Unis et Chine.

Sur ces bases, après avoir analysé les principaux enjeux de la sécurité régionale en Asie Centrale (I), sera défini les conditions d'une implication de la France et de l'Europe dans la sécurisation de cette région (II).

*
* *

I – LES ENJEUX DE SECURITE REGIONALE EN ASIE CENTRALE.

L'explorateur géographe Alexander VON HUMBOLT (1769-1860) a élaboré la première conception de l'Asie Centrale comme région du monde. Elle est appelée, en 1843, « TURKESTAN » et ce jusqu'à Staline et va de l'Est de la mer Caspienne à l'Ouest de la Chine. Situés à la marge des empires perses, ottomans, chinois, russes, britanniques les cinq pays d'Asie centrale : Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan se positionnent comme un remarquable terrain d'observation des jeux d'influence des anciennes et nouvelles puissances.

Il convient également de distinguer ces cinq Républiques fédérées d'autres Républiques soviétiques avec lesquelles on les confond souvent. En tant que Républiques autonomes, elles sont restées associées à la Russie comme l'Ukraine ou la Biélorussie au sein de la Fédération de Russie. Dans le Caucase du Nord, ce sont les Républiques de : l'Adyguie, la Kabaidyna, la Balkavie, la Techerkessie, l'Ingoudie, l'Ossétie du Nord, la Tchétchénie et le Daghestan aux populations caucasiennes, composites avec une forte communauté russe et dans le Caucase du Sud, ce sont la Géorgie et l'Azerbaïdjan.

Pour reprendre le langage diplomatique du XIX^{ème} siècle, les grandes puissances avaient coutume, en évoquant de l'Asie Centrale, de parler grands jeux et petits jeux, pour évoquer l'ensemble de manœuvres conduisant à des jeux d'influence ou des jeux de pouvoirs. Il en est de même aujourd'hui avec la Russie, la Chine (les deux grands du voisinage) avec la Turquie et l'Iran qui y sont traditionnellement attachées, avec les Etats-Unis, qui veulent développer une puissance orientale et pour ce qui nous concerne, l'Europe et la France, qui ne veulent pas rester absent dans ce grand ou petit jeu.

Comment s'organisent les nouveaux jeux stratégiques et d'influence que se livrent les puissances mondiales et régionales autour de ces pays ?

11 - Les forces et faiblesses des pays d'Asie centrale.

111 - La situation géostratégique.

Ils se situent dans une région montagneuse aux marges de la Russie et de la Chine, à proximité du Caucase et constituent l'une des principales voies de passage vers l'Afghanistan. A ce titre, les alliés disposent des bases de Douchanbé au Tadjikistan et de Manas au Kirghizistan. Les Allemands utilisent la piste de Termez en Ouzbékistan.

112 - L'organisation politique.

Les cinq pays ont accédé à l'indépendance lors du referendum de mars 1991. Ils se sont dotés de constitutions démocratiques, tolérant le multipartisme et le respect des libertés individuelles et publiques. Les régimes sont stables, ils affichent une apparence démocratique car il y a régulièrement des élections législatives au niveau national, régional et local. En revanche, les parlements sont des chambres d'enregistrement, sans aucun débat, des textes proposés par le pouvoir exécutif. En réalité, le pouvoir est détenu par un seul parti. Les services spéciaux du type KGB sont très présents.

Malgré des changements apparents, l'appareil d'Etat est le produit de l'époque soviétique : les institutions, la gouvernance, les modes de pensée, l'administration, la bureaucratie...Il reste centralisé.

1121 - Les dirigeants.

Du fait des conditions d'accès à l'indépendance, les dirigeants sont d'anciens cadres administratifs de l'époque soviétique. Ils sont l'objet d'un culte, gouvernent de façon autocratique et paternaliste. Ils concentrent tous les rouages du pouvoir exécutif.

Au Kirghizstan, pays au départ le plus démocratique, le président Akaev est réélu en 2000 dans des conditions contestables confirmant un retour à l'autoritarisme. Puis en octobre 2011, le président social démocrate Almazbek Atambaïev est élu avec 63 % des voix après deux révolutions sanglantes (« révolution des tulipes ») en 2005 et 2010. Le scrutin est entaché de fraudes et d'irrégularités, des accusations signalées par l'OSCE qui se déclare cependant optimiste pour l'avenir de la démocratie. Le nouveau président est en fait le « candidat de Moscou ».

Au Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev dirige le pays depuis 1991, il a été réélu en avril 2011 avec un score de 95,5 % des voix. Lors des élections anticipées du 15 janvier 2012, le parti du président a recueilli plus de 80 % des voix et les trois autres partis représentés à la chambre basse du Parlement : le *Majilis*, sont des émanations du pouvoir. La démocratie est « dirigée ». Ces élections se sont déroulées un mois après des émeutes à Janaozen, une ville pétrolière de l'ouest, au cours desquelles les ouvriers demandaient de meilleures conditions de travail et de salaires. Le président a répondu en décrétant l'état d'urgence et en faisant intervenir fermement la police. La liberté des médias est limitée.

Le président de l'Ouzbékistan, Islam Karimov n'est pas en reste puisque tout en s'efforçant de préserver une apparence de démocratie, il élimine, en fait, toute opposition en renforçant son contrôle de l'administration.

Dès l'indépendance, le Tadjikistan a connu une guerre civile opposant néo-communistes, islamistes et démocrates. Elle s'est déroulée violemment de juin à décembre 1992 puis elle est restée latente jusqu'en 1997 jusqu'à la signature d'un accord de paix qui a tout juste permis l'organisation d'élections. Le président est Emomali Rahmonov.

Au Turkménistan, le président Niazov s'impose sans conteste.

Les régimes sont donc *autoritaires* comme le reconnaît l'OSCE à l'occasion des élections présidentielles et législatives au Kazakhstan. Les dirigeants pratiquent le népotisme et la corruption.

1122 - Une situation sécuritaire instable du fait de tensions ethniques aux frontières.

Les frontières des territoires sont restées celles des républiques soviétiques. Cependant il y a des litiges frontaliers. Par exemple entre l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kazakhstan et le Kirghizstan qu'ils s'efforcent de régler.

Le conflit entre le l'Ouzbékistan et le Tadjikistan repose sur la question de l'eau d'une part pour la production d'hydroélectricité par le Tadjikistan aux dépens de son voisin et d'autre part pour la production cotonnière par l'Ouzbékistan.

1123 - Renforcée par une dégradation de la situation interne.

Ce conflit latent depuis cinq ans reste de basse intensité mais se couple avec des tensions internes. En Ouzbékistan, les conditions de vie se dégradent, le chômage augmente. Au Kirghizstan, un antagonisme Nord-Sud partage en deux le pays à 90% montagneux où les communications passent par des cols de 2 700 m d'altitude. Le nord urbanisé et développé reste sous influence russe tandis que le sud est rural.

1124 - Identité nationale...

Depuis l'indépendance, les Pays d'Asie Centrale (PAC) et ceux du Caucase n'ont cessé de se réinventer, de se reconstruire une légitimité politique et culturelle dans des limites aux frontières assez fragiles créées de toute pièce par les ethnologues du Tsar ou les Soviétiques. Il faut donc comprendre ce besoin impétueux de se distinguer de son voisin dans des limites historiques, ethniques, linguistiques, culturelles.

L'unité et l'identité nationales se construisent par le renforcement du groupe ethnique dominant, excluant par là les minorités ou les obligeant à refouler leur propre identité. Ce retour à l'identité s'appuie sur la nation. L'esprit national se manifeste par rapport à la langue de l'ethnie dominante et s'accompagne d'une « *dérussification* » du vocabulaire. Les mots empruntés au russe sont remplacés par des mots anciens ou des néologismes. Bien que les populations reviennent aux langues nationales, elles parlent russe et restent imprégnées de culture soviétique. L'histoire est reconsidérée à l'aune de l'affirmation nationale et un retour aux traditions.

1125 - ...et islamisme.

Parmi les traditions identitaires, l'Islam s'affirme. Les fêtes musulmanes deviennent nationales. Les présidents se targuent d'avoir accompli le pèlerinage à la Mecque et les Etats sont membres, à divers titres, de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). Les clergés sont contrôlés par les gouvernements dont les élites constituent des relais auprès de la société civile. L'Islam est national, officiel et étatique donc favorable aux gouvernements en place. En effet, avant l'indépendance, la tentative de regrouper tous les musulmans de l'ex URSS au sein du Parti de la Renaissance Islamique (PRI) a échoué au profit de branches nationales. A tel point que le nationalisme peut revêtir la forme d'un islamo-nationalisme comme au Tadjikistan où le nationalisme est anti-ouzbek (la minorité ouzbèke représente 14,5% de la population). En juin 2010, de violents affrontements ethniques entre les deux communautés ont fait 483 morts. Le nationalisme ethnique supplante le supranationalisme. En Ouzbékistan, la situation sociale dégradée favorise le recrutement par des groupes terroristes islamistes qui combattent le gouvernement en s'appuyant sur les talibans afghans qui leur offrent des bases à partir desquelles ils peuvent lancer des attaques. Le Tadjikistan connaît une islamisation progressive et la porosité de la frontière afghane est source d'inquiétude.

Malgré une réalité complexe où les uns s'imbriquent avec les autres, il n'y a plus de menace islamique car d'une part, sous le slogan « *Guerre contre le terrorisme* », la Russie et les PAC mènent le même combat contre l'Islamisme international, ainsi les insurrections sont réprimées par des régiments spéciaux russes comme en Ouzbékistan et d'autre part, les Américains ont éliminé les bases des mouvements islamistes du type Mouvement Islamique d'Ouzbékistan (MOI).

113 - La population.

Du point de vue démographique, le nombre des populations varie de plus de 27 millions d'habitants en Ouzbékistan à presque 16 millions au Kazakhstan pour les Etats les plus peuplés à presque 7 millions au Tadjikistan et un peu plus de 5 millions au Kirghizstan et au Turkménistan. Soit au total environ 62 millions d'habitants, moins que la population française qui s'élève au 1^{er} janvier 2012 à 65,35 millions dont 63,46 millions en France métropolitaine. Alors que l'ensemble des territoires atteint plus de 4 millions de km² quand la France métropolitaine s'étend sur 551 000km². Les densités varient de 62 à 64 h/km² en Ouzbékistan et 48,6 h/km² au Tadjikistan pour les plus élevées à 26,6 h/km² au Kirghizstan, 10,5 au Turkménistan et 5,8 au Kazakhstan pour les plus faibles ce qui est éloigné des densités françaises oscillant aux alentours de 100 h/km². La natalité reste forte. L'indice de la population urbaine par rapport à la population totale est un indicateur du niveau de développement avec 58,5% au Kazakhstan, presque 50% au Turkménistan, plus de 36% en Ouzbékistan et au Kirghizstan et 26,5% au Tadjikistan. Les urbains français sont 82%. Le poids important des ruraux tend à classer ces pays dans la catégorie des Pays En Développement (PED).

Un autre caractère est celui du niveau de formation de la main d'œuvre. Beaucoup de jeunes actifs sont diplômés tant des universités situées dans les capitales que des petites universités des villes de provinces, plus ouvertes aux classes moyennes. Car là comme ailleurs dans le monde, l'accès à l'enseignement supérieur est considéré comme source d'ascension sociale. Cependant face à l'absence de débouchés, une radicalisation politique des jeunes et des adultes refusant le déclassement se met en place. Ils n'hésitent pas à partir à la recherche de salaires plus compétitifs sur le marché russe voire kazakh.

114 - Ces pays en développement, peu peuplés et encore ruraux regorgent de ressources naturelles.

1141 - Les hydrocarbures.

Leur production est convoitée par les grands pays industriels comme la Chine qui cherche à instaurer un corridor de la Caspienne à ses frontières avec des gazoducs, des oléoducs et des autoroutes ce qui nécessite de grands investissements d'infrastructures.

Mais quelle est la réalité du potentiel tant du point de vue de la production que des réserves ? En 2010, la production de pétrole est d'environ 80 Mt au Kazakhstan, de 10,4 Mt au Turkménistan, de 3,5 Mt en Ouzbékistan et infime dans les deux autres Etats. Leurs réserves sont respectivement de 4 500 Mt, 200 Mt et de 530 Mt et très faibles pour les deux autres. A titre comparatif, les réserves de l'Arabie saoudite, au premier rang mondial, sont estimées à 36 000 Mt.

Les cinq Etats sont pourvus de gaz naturel. L'Ouzbékistan produit 64 milliards de m³, la production turkmène est passée de 70 à 36,4 milliards de m³ du fait de la réduction des importations russes. La production kazakhe dépasse les 30 milliards de m³. En revanche, le Turkménistan détient les réserves prouvées les plus importantes de la région à hauteur de 3 000 milliards de m³ (11^{ème} rang mondial), ses réserves potentielles seraient de 20 000 milliards de m³ (4^{ème} rang mondial). Les réserves du gisement de Yoloten/Osman seraient comprises entre 4 et 14 000 milliards de m³ et seuls 40% des gisements sont exploités. Les réserves frisent les 2 000 milliards de m³ au Kazakhstan et en Ouzbékistan. Production et réserves sont infimes dans les deux autres Etats. Là aussi, les capacités de production de la Fédération de Russie s'élèvent à 620 milliards de m³ et ses réserves de 43 300 milliards de m³ sont les plus importantes du monde.

1142 - L'uranium.

Seuls trois pays en possèdent. La production kazakhe s'élève à 13 600 t, celle d'Ouzbékistan à 2 400 et du Kirghizstan à environ 2 000 t. Ce n'est pas négligeable par rapport aux 9 700 t australiennes.

1143 - Les terres rares : autres métaux stratégiques.

La steppe kazakhe en recèle mais son potentiel identifié et prometteur reste imprécis. A l'heure du monopole chinois et de la réduction des exportations qui génère une pénurie inquiétante pour les secteurs de haute technologie, une coopération scientifique devient nécessaire.

1144 - La gestion de l'eau.

Elle est source de tensions régionales. Le Tadjikistan et le Kirghizstan constituent les deux châteaux d'eau d'Asie centrale et sont soumis, comme l'ensemble des Républiques aux réseaux de distribution hérités de l'ère soviétique. Ils dépendent aussi du circuit ouzbek pour acheminer une partie de l'électricité produite. Dans le cas des fleuves de l'Altaï, la Chine ne cesse d'accroître ses prélèvements.

Malgré les faiblesses évoquées, les atouts expliquent les jeux d'influence.

12 - Les jeux stratégiques régionaux.

121 - Le grand jeu russe.

Les Russes s'installent, en Asie Centrale, au XVIII^{ème} siècle. D'abord des cosaques, soldats-paysans fuyant le servage, puis des communautés religieuses persécutées (vieux-croyants, protestants). Il y a 400 000 Russes en 1896, 1 500 000 en 1916, car le Tsar y exile les réfractaires et les dissidents, la dékoulakisation des années 1920-1925 augmente les effectifs. Pendant la guerre germano-soviétique, 180 000 juifs ashkénazes partent en Ouzbékistan. Tachkent compte encore aujourd'hui 30 000 juifs. En 1945, un million d'Allemands prisonniers de guerre sont déportés au Kazakhstan soit 80% de la population allemande retenue en URSS. Et l'Ouzbékistan « accueille » 35 000 Polonais.

En 1954, pendant la campagne « Terres vierges » menée par Nikita Krouchtchev, deux millions de « volontaires » russes partent au Kazakhstan. Il y a alors plus de Russes que de Kazakhs.

De 1992 à 1994, les Russes émigrent car ils sont perçus comme des minorités coloniales indésirables. Mais très vite, l'émigration des populations asiatiques reprend. De trois à cinq millions de Tadjiks, Kirg-ouzbèkes travaillent en Russie à plein temps ou en tant que saisonniers. Deux millions d'actifs de ces trois pays se rendent au Kazakhstan. Aujourd'hui encore, la Russie reste une destination première bien que les destinations de l'émigration se diversifient en se tournant vers les Etats-Unis, le Canada, Israël et l'Allemagne. Quelques 10 000 Ouzbèkes sont installés en Corée du Sud et des milliers le sont aux Emirats Arabes Unis et en Arabie Saoudite.

Les Russes ont toujours considéré les PAC comme leur pré carré. Ils y maintiennent des troupes, des gardes frontières, des bases militaires, des bases aéronautiques et spatiales. Dans ce grand jeu, ils luttent contre leurs rivaux avec la langue, la culture, la force militaire qui apporte une forme de sécurité mais ils connaissent trop de difficultés économiques (malgré l'embellie gazière de ces dernières années) et démographiques pour maintenir une position ultra dominante. Le Kremlin assure un soutien sans faille aux régimes en place. Les durcissements autoritaires ont fait fuir ou reculer les Etats-Unis, l'Europe et les organisations internationales ce qui a conforté l'autorité et le prestige de Vladimir Poutine.

La sécurité régionale est russe d'autant qu'elle est une nécessité pour :

- ≡ les Russes qui luttent contre :
 - les infiltrations islamistes dans la région Volga-Oral ;
 - le trafic de drogue : « les larmes d'Allah » nom donné à l'héroïne liquide, dont le chiffre d'affaires de 100 milliards de \$ équivaut celui des hydrocarbures, est produite en Afghanistan et commercialisée dans les PAC. Elle tue chaque année 30 000 jeunes Russes. Les Russes ont installé un bataillon pour lutter contre la drogue à Och (Sud Kirghizstan), renforcé de 50 gardes frontières.
- ≡ le contrôle des réseaux d'exportation d'hydrocarbures et de gaz ;
- ≡ le contrôle de flux migratoires ;
- ≡ la surveillance de 7 000 km de frontières russo-kazakhs qui se révèle « impossible ».

En 2011, la Russie a réussi son retour dans le grand jeu. Certes, elle n'en a pas le monopole, elle ne contrôle plus le prix du gaz mais elle gère l'accueil des migrants ce qui n'est pas sans poser de problèmes car, handicap majeur, l'opinion publique russe refuse le multiculturalisme. Les « centres asiatiques » où se regroupent les migrants dans les villes russes ont mauvaise presse. Les habitants sont persécutés et stigmatisés. Il y a des assassinats, des viols, des voies de faits de tout genre. Autant de manifestations du racisme propre aux Russes. La Russie gère la sécurité des PAC et porte tout le poids de la sécurité sur ses marges méridionales. Le coût élevé en fait un véritable fardeau. Tandis que les Chinois gagnent de l'influence avec les cartes plus agréables du développement.

122 - Le grand jeu chinois.

Tout comme avec la Russie, entre la Chine et les PAC, il y a une asymétrie de puissance. Mais l'avenir économique des PAC va se jouer, en grande partie, dans leurs relations avec la Chine. Si beaucoup d'étudiants vont à Moscou, un nombre croissant apprend le mandarin et part en Chine. Pratiquant le *softpower*, opposé au *hardpower* russe, les Chinois installent les instituts Confucius, distribuent des bourses d'études. Ainsi le Kazakhstan, très convoité, fait-il partie des dix premiers pays à envoyer des étudiants en Chine.

Depuis 1996, l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS)¹ voulue par les Russes afin de contrer l'influence des Etats-Unis en Asie centrale cherche surtout à organiser la sécurité régionale et à favoriser le libre échange. Les Chinois voient là un moyen de développer le Turkestan chinois (Xinjiang) et de distribuer leurs produits. Bien que certains parlent de « bluff » et que la Chine a moins d'atouts que la Russie, l'évolution semble évoluer à long terme en sa faveur.

Les dirigeants chinois flattent habilement l'ego des Républiques et leurs présidents en les recevant à Pékin avec tous les honneurs. Les jeunes générations sont sensibles à l'influence chinoise alors que les adultes se montrent plus méfiants car, pour eux, la Chine est traditionnellement l'ennemie historique des peuples de la steppe et de l'Islam. A ce sujet, tout en prenant soin de minorer, dans le cadre de l'OCS, le sentiment d'être toujours victime de « Traités inégaux » du XIX^{ème} siècle, la Chine voudrait pouvoir récupérer 600 000 km² en Russie dont 910 000 km² dans les PAC. Elle a récemment acquis 3 200 km² dans les PAC frontaliers. Les accords de démarcation signés en 1994 et en 2002 ont laissé des traces. La Chine aurait pris les bonnes terres, les rivières, l'accès aux cols....

Il y a aussi la question des Ouïghours, avec leurs diasporas installées au Kazakhstan et au Kirghizstan. En 2001, l'OCS a défini les trois nouveaux fléaux contre lesquels les pays membres doivent lutter, parmi eux, le séparatisme². Ainsi les autorités locales doivent-elles expulser les dissidents vers la Chine. Les services secrets chinois se montrent très actifs.

La gestion des fleuves transfrontaliers avec le Kazakhstan est tout aussi autoritaire, raide et néocoloniale. L'Hi et l'Irtych viennent du Xinjiang et de l'Altaï chinois. Les prélèvements chinois sont passés de 10 % à 40 % créant un début de désastre économique et écologique au Kazakhstan dans les domaines de l'agriculture et de la production d'hydroélectricité. En fait, la Chine veut développer son « Grand Ouest » en donnant la priorité au Xinjiang, véritable front pionnier, qui représente 1/6 du territoire. Elle songe à un protectorat économique sur les PAC en développant les PAC frontaliers par le commerce et en établissant un corridor reliant la Chine à la mer Caspienne par la construction d'oléoducs, de gazoducs, de routes et de voies ferrées. Cette nouvelle route de la soie, pleine d'avenir, réaliste, fragile, ambiguë devrait permettre de surmonter de vieux conflits culturels.

123 - Le grand jeu des Etats-Unis.

Il a démarré très tôt, dès la chute de l'URSS. Le *hard power* américain a développé une politique de « *containement* » à la fois vis-à-vis de la Russie affaiblie car les Etats-Unis ont immédiatement voulu éviter qu'elle ne redevienne une puissance rivale et vis-à-vis de la Chine, en particulier par le plan START (Stratégie d'Asie Centrale libre d'Armes Nucléaires). Pour cela, les Etats-Unis ont utilisé les moyens de l'OTAN comme outil de pénétration et ouvert des bases aériennes en Ouzbékistan et au Kirghizistan. Les expéditions militaires américaines en Irak et surtout en Afghanistan, et notamment, les perspectives de demi-échec et de retrait diminuent l'intérêt stratégique porté aux PAC. Bien que l'OTAN se tourne vers l'Ukraine et la Géorgie, le Kazakhstan a accueilli, en 2009, un forum Euro-Atlantique sous l'égide de l'ONU et sa brigade KAZBRIG souhaite obtenir l'interopérabilité OTAN.

Le véritable objectif stratégique pour les Etats-Unis reste la militarisation de la mer Caspienne. Elle leur permet d'équiper les Etats riverains : Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan, d'une flotte de guerre, complétée par des forces de police spéciales pour sécuriser le cheminement du pétrole et surveiller l'Iran. Dans cette partie de l'Asie, le Pakistan sera, sans aucun doute, le prochain terrain d'action.

¹ L'organisation de Shanghai, créée en 1996, entre la Russie, la Chine et trois pays d'Asie centrale : Kazakhstan, Tadjikistan et Kirghizstan est devenue en 2001, l'organisation de coopération de Shanghai.

² Les deux autres sont le terrorisme et l'extrémisme.

La Turquie et l'Iran, puissances régionales, cherchent aussi à s'immiscer dans le jeu de l'Asie Centrale dont ils sont des riverains.

124 - Le moyen jeu de l'Iran et de la Turquie ou le poids de l'Islam.

1241 - Les relations avec l'Iran.

Les PAC relèvent grandement de la civilisation perse. L'ère de Norouz (nouvel an iranien, 21 mars) est fêtée dans toute la région. Les Tadjik ont xénophobes et persophones. L'Iran est observateur à l'OSC. Il s'agit donc d'un petit jeu d'influence. Malgré le poids de l'Islam, les PAC ne souhaitent pas importer la révolution islamique de Téhéran. Ils participent, à leur place, à l'Organisation de la Conférence Islamique pilotée par Téhéran, mais en même temps, maintiennent une relation forte avec Israël.

1242 - Les relations avec la Turquie.

Le Turkménistan est pays des Turcs, les Azéries sont des Anatoliens et les Ouzbeks sont le deuxième peuple turcophone du monde.

La renaissance de la politique étrangère turque passe par la mobilisation de l'ensemble des éléments historiques, culturels, religieux des PAC liés à l'empire ottoman.

Le dynamisme économique de la Turquie, sa politique culturelle et religieuse, lui donne une bonne position dans les PAC grâce à la promotion de la langue turque favorisée par les journaux turcophones, le réseau des lycées turcs qui sont parfois fermés comme en Ouzbékistan, l'Agence Turque de coopération Internationale (TIRA) et l'Agence de Coopération Culturelle Turcophone (TÜRKSÖY). La volonté d'unicité turque d'Ankara, voulue comme le grand frère, a été très marginalisée à partir de 2001-2002. Ankara est souvent accusée, par les PAC d'accueillir les dissidents politiques.

Les origines de l'Islam turc se situent en Asie Centrale, par la médiation des iraniens orientaux. Mais dans les Républiques, l'Islam joue toujours un rôle de marqueur culturel identitaire : mosquées, centres d'enseignement islamique sont bien visibles dans l'espace public. Il existe un vrai islamisme centre asiatique, nationaliste, chatouilleux car sous l'URSS allié, beaucoup de Caucasiens et de Centre asiatiques ont maintenu leur religion, former des disciples et des cadres pour un renouveau de l'Islam qui accepte la fraternisation mais rejette les influences.

Tout n'est pas dit sur les influences de la Turquie et de l'Iran, dans la mesure où ces deux pays ont aujourd'hui une lecture plus asiatique de leur identité.

C'est cette conjonction d'enjeux économiques et d'enjeux géostratégiques qui fait de l'Asie centrale une région dont la France et l'Europe ne peuvent se désintéresser au moment où se prépare un retrait militaire d'Afghanistan susceptible de poser en termes nouveaux le problème de la sécurité régionale. Mais les conditions de leur implication doivent être précisées.

*
* *

II – LES CONDITIONS D'UNE IMPLICATION DE L'UNION EUROPEENNE ET DE LA FRANCE DANS LA SECURISATION DE LA REGION.

La définition des enjeux de la sécurité en Asie Centrale a montré que cette région était susceptible d'acquérir une importance géostratégique croissante et que L'Union Européenne en tant qu'organisation supranationale à vocation mondiale et la France, dans la mesure où elle souhaite assurer les responsabilités que lui confèrent son statut de membre permanent du Conseil de Sécurité

et ses capacités diplomatiques, militaires et culturelles ne peuvent rester à l'écart de cette évolution. Toutefois, il est nécessaire de s'interroger sur la pertinence de cette allégation à partir de l'idée que la France et l'Europe pourraient avoir des priorités plus pressantes et que, depuis le repli d'Asie des puissances coloniales occidentales, celles-ci n'ont pas joué de rôle significatif dans cette région. Il s'agira donc ici de préciser les raisons qui pourraient justifier une nouvelle dynamique française et européenne dans cette région et d'envisager les modalités d'une telle implication.

21 - Une implication, pourquoi ?

Deux causes principales pourraient converger pour expliquer cette orientation : en effet les intérêts légitimes qui fondent déjà l'intervention de 25 des 27 états de l'Union en Afghanistan pourraient rencontrer une demande de soutien stratégique, économique et culturel des pays d'Asie Centrale, soucieux d'échapper à l'emprise concurrente de la Russie, de la Chine et des Etats-Unis, en diversifiant leurs partenariats.

211 - Légitimer, en la poursuivant au plan régional, l'action de sécurisation entreprise en Afghanistan.

La perspective d'une situation incertaine en Afghanistan, après le retrait des forces de l'OTAN, en 2013 ou 2014, devrait inciter les Européens à développer leur influence dans un espace élargi autour de l'Afghanistan pour y poursuivre l'action entreprise en 2001 et lui conserver un sens et une légitimité. Les acteurs principaux dans la région restent évidemment, en ordre décroissant, trois couples antagonistes : Inde/Pakistan, Russie/Chine et Iran/Turquie ; mais les cinq pays d'Asie Centrale sont, par leur position géographique comme par leurs caractéristiques culturelles, sociales, économiques et politiques, le champ privilégié de toute action qui tendrait à prévenir une extension de l'insécurité qui n'aura sans doute pas été maîtrisée totalement en Afghanistan. L'Union Européenne et en son sein une France soucieuse de revendiquer un rang de puissance ont un triple intérêt à proposer dans la zone une politique internationale active, à leur mesure évidemment. Cet intérêt peut en effet se décliner sur le plan de la sécurité immédiate, sur celui d'une diversification des partenaires économiques et plus globalement sur celui d'une stratégie planétaire.

2111 - Intérêt de la France et de l'Union Européenne sur le plan de la sécurité immédiate :

Il pourrait être mis en lumière dans trois principaux domaines :

- ≡ Lutte contre le terrorisme : Même si la région n'est pas le foyer principal d'expansion du terrorisme islamiste sur le plan mondial, les pays d'Asie Centrale sont menacés par des mouvements islamistes radicaux qui risqueraient de s'amplifier si les Talibans devaient reprendre le pouvoir en Afghanistan. Pour éviter une « afghanisation » de toute la zone, l'Union Européenne et la France ont donc tout intérêt à développer leur partenariat stratégique avec les pays d'Asie Centrale en vue d'optimiser leur politique de lutte contre le terrorisme international.
- ≡ Lutte contre les trafics des organisations criminelles (Drogue) : Les voies du trafic de la drogue produite en Afghanistan (Opium, héroïne) passent principalement par les pays voisins du nord pour se diriger vers la Russie, l'Iran (et au-delà vers l'Europe occidentale) et même la Chine où la consommation d'opium semble reprendre. Il y a donc un intérêt majeur à contribuer à la lutte anti-drogue menée (souvent assez mollement, eu égard à la corruption ambiante) par les gouvernements locaux concernés. L'Union européenne a d'ailleurs déjà engagé dans ce sens le programme CADAP (Central Asia Drug Action Program). Compte tenu des liens avérés entre les mafias et les mouvements terroristes, l'intérêt de la lutte anti drogue rejoint le cas précédent.
- ≡ Pacification d'une zone d'importance stratégique : De façon plus globale, les relations développées dans la région au cours de la dernière décennie par les pays européens, dont la France, du fait de leur intervention militaire en Afghanistan (transit logistique, bases aériennes) ont amorcé un renouveau de

leur intérêt qu'ils doivent élargir en vue de participer à la sécurisation des pays d'Asie Centrale. En effet, au-delà de la situation spécifique de l'Afghanistan, ces pays sont aussi concernés par la rivalité belligène qui oppose Inde et Pakistan, puissances régionales à capacité nucléaire, avec lesquelles les Européens ont de multiples et importantes relations et donc un intérêt stratégique majeur à prévenir toute aggravation des causes de conflit et toute extension géographique de l'insécurité en Asie Centrale qui de surcroît constitue un nouveau carrefour de la géopolitique de l'énergie pétrolière.

2112 - Intérêt de l'Union Européenne et de la France sur le plan économique :

Dans une perspective de diversification de ses sources d'approvisionnement énergétique et notamment pour éviter une trop forte dépendance à l'égard de la Russie, dans le secteur du gaz, l'Europe Occidentale ne peut qu'être intéressée par un développement de ses liens avec une région dont le potentiel énergétique est en forte croissance, les réserves sont très importantes, et qui a donc besoin d'investissements pour leur mise en exploitation. De plus sur le plan pétrolier, Kazakhstan et Turkménistan pourraient constituer une zone transcaspienne intégrée avec les pays caucasiens : Azerbaïdjan, Géorgie voire Arménie, grâce à divers projets d'oléoducs et de gazoducs, permettant d'exporter les produits pétroliers vers l'Europe à travers la Caspienne. Ainsi l'Union Européenne a-t-elle manifesté son intérêt pour le projet de gazoduc Nabucco (concurrent du projet South Stream qui envisage l'exportation du gaz russe en contournant la Tchétchénie et l'Ukraine) mais ce projet implique la Turquie voire l'Iran et soulève donc de délicats problèmes actuellement, notamment pour la participation française qui avait été envisagée.

Sur un plan économique plus global, l'Europe tirerait avantage d'un développement des Pays d'Asie Centrale pour y accroître ses exportations et compenser ainsi ses importations de produits pétroliers.

2113 - Intérêt de l'Union Européenne et de la France sur le plan d'une stratégie mondiale :

Dans l'hypothèse, envisageable à moyen terme, d'une bipolarisation Etats-Unis/Chine de la puissance internationale, il serait sans doute souhaitable que l'Europe (ou les grands Etats Européens si l'Union ne parvenait pas à unifier durablement sa politique internationale) accentue sa présence dans la zone eurasiatique afin d'équilibrer l'émergence d'un duopole sino-américain. La question pourrait même se poser de savoir si, dans cette perspective, un rapprochement Europe/Russie/Inde ne serait pas de nature à recréer une multipolarité susceptible d'éviter un nouveau partage du monde. Dans ce cas, l'Asie Centrale pourrait devenir l'espace privilégié de cette coopération et de cette concurrence.

212 - Fournir une réponse indépendante à une demande de sécurité des Pays de l'Asie Centrale.

En posant comme postulat que les pays d'Asie Centrale, indépendants depuis l'éclatement de l'Union Soviétique en décembre 1991, pourraient souhaiter réduire l'emprise de l'ancienne puissance dominante mais aussi éviter de lui substituer une influence majeure de la Chine, attirée notamment par leurs réserves de matières premières, voire des Etats-Unis, soucieux de prendre pied dans une zone géostratégique voisine de la région « Afpak » où ils interviennent massivement depuis 2001, pour lutter contre le terrorisme. Alors dans cette situation, l'Union Européenne au plan multilatéral et les Etats-membres au plan bilatéral pourraient fournir une réponse autonome aux attentes sécuritaires des pays d'Asie Centrale. Les liens institutionnels créés par l'OSCE ou le Partenariat pour la Paix comme les relations conjoncturelles nées de leur présence au sein de la FIAS peuvent constituer un environnement favorable au développement de rapports de coopération mettant en œuvre l'aptitude au « soft power » des pays Européens. Il convient toutefois de nuancer le propos en tenant compte des positions spécifiques de chacun des Pays d'Asie Centrale comme de celles des Etats européens. Les observations suivantes peuvent être réalisées :

- ≡ Malgré leur souci d'autonomie internationale, les pays d'Asie Centrale ont gardé des relations privilégiés avec la Russie (Organisation du Traité de Coopération et de Sécurité) et ont noué d'importantes relations économiques avec la Chine

(Organisation de Coopération de Shanghai). Il faut toutefois noter le cas particulier du Turkménistan qui, dès 1995, a fait reconnaître par l'ONU son statut de neutralité permanente et ne fait donc pas partie de ces organisations.

- ≡ Les trois pays les plus riches et les plus stables : Kazakhstan, Ouzbékistan et Turkménistan ont des régimes présidentiels très autoritaires peu soucieux de libertés politiques alors que le Tadjikistan (Guerre civile 1992-1997) et le Kirghizstan (troubles 2010-2011) ont de la peine à surmonter leurs handicaps socio-économiques et politiques. A noter toutefois le fait que le Kirghizstan a pu mener à son terme la transition vers un régime plus parlementaire avec l'élection en décembre 2011 du Président Atambaïev.
- ≡ Les pays d'Asie Centrale, comme d'ailleurs la Russie voire la Chine, sont actuellement préoccupés par l'avenir de l'Afghanistan et les conséquences d'un éventuel retour des Talibans après le retrait de la coalition. Ils craignent en effet une contagion du djihadisme sur les mouvements islamistes radicaux existant dans ces pays. La Russie en particulier soucieuse de faciliter la sécurisation des pays frontaliers de l'Afghanistan, pourrait préférer jouer la carte d'une influence européenne plus souple pour contrecarrer une tentative d'action américaine plus vive dans la zone. Les initiatives françaises, allemandes et britanniques comme le partenariat proposé par l'Union Européenne pourraient ainsi constituer une réponse acceptable, tant pour les pays de la zone désirant développer une diplomatie multilatérale afin d'échapper aux bilatéralismes à vocation hégémonique de la Russie, de la Chine ou des Etats-Unis que pour la Russie elle-même, préférant la présence d'un « soft power » européen à l'emprise de la puissance américaine.

22 - Une implication comment ?

La diversité des motifs d'une politique plus active de l'Europe et de la France, en Asie Centrale, conduit naturellement à des modalités d'action également variées. Toutefois, il est possible de les regrouper autour de deux thèmes principaux. Le premier concerne la volonté d'une action institutionnalisée dans le cadre des organisations multilatérales susceptibles d'intervenir dans la zone et, dans cette perspective, la France devrait prendre des initiatives destinées à mobiliser ses partenaires et à soutenir la réalisation concrète d'une stratégie globale de coopération. Le second consistera à proposer le renforcement d'actions bilatérales que la France, éventuellement en liaison avec d'autres états européens, pourrait engager sur la base des relations déjà existantes avec les pays d'Asie Centrale.

221 – Une action plus déterminée dans le cadre **multilatéral des organisations régionales.**

Dans le contexte géostratégique actuel, il est important que, pour parfaire leur intervention de longue durée en Afghanistan et a fortiori pour crédibiliser leur volonté de d'y maintenir une politique d'aide et de soutien après la fin de l'intervention militaire, la France et l'Europe contribuent au développement et à la sécurisation générale de la région en mettant en œuvre les moyens les plus efficaces de leur capacité d'influence au sein des organisations internationales. Il s'agira au premier chef de l'Union Européenne mais aussi de toutes les organisations sécuritaires présentes. De plus il faudra également s'interroger sur l'opportunité d'encourager l'émergence d'une structure spécifique en Asie Centrale.

2211 - *Concrétiser, en matière d'aide au développement, le partenariat stratégique instauré en 2007 par l'Union Européenne.*

Si, dès la fin des années 1990, l'Union Européenne avait manifesté sa présence en Asie Centrale par la signature d'Accords de Partenariat et de Coopération (APC) avec chacun des cinq pays, ce mouvement s'est accéléré, en 2004-2006, avec la mise en œuvre d'un véritable Dialogue Politique Régional, marqué par la nomination, en juillet 2005 d'un Représentant spécial de l'Union pour l'Asie Centrale ; il est intéressant de noter que c'est, depuis octobre 2006 (et jusqu'au 12 juin

2012), un diplomate français, Pierre Morel, qui occupe cette fonction, ce qui permet à la France de jouer le rôle de promotion des actions que nous préconisons. Sur ces bases la coopération UE/Asie Centrale s'est organisée autour de deux stratégies :

- ≡ D'une part, au plus haut niveau du Conseil de l'Union, a été décidée, en juin 2007, une « stratégie pour un nouveau partenariat » qui combine l'affirmation d'une volonté des états-membres de collaborer sur 7 thèmes :
 1. Droits de l'Homme, Etat de droit, bonne gouvernance et démocratisation;
 2. Investir dans l'avenir : jeunesse et éducation ;
 3. Promotion du développement économique, du commerce et des investissements ;
 4. Renforcement des liens en matière d'énergie et des transports ;
 5. Viabilité environnementale et eau ;
 6. Faire face aux menaces et défis communs ;
 7. Jeter des ponts : le dialogue interculturel.

et la décision de définir 3 initiatives prioritaires : éducation, environnement et Etat de droit. La Commission est chargée de gérer la 1^{ère}, l'Italie la 2^{ème}, la France et l'Allemagne la 3^{ème}.

Ainsi un cadre et une méthode sont posés : il convient donc que les états-membres concrétisent leur implication en proposant des projets précis en s'appuyant sur la stratégie de la Commission.

- ≡ La stratégie régionale d'assistance de la commission complète la stratégie générale en identifiant 6 secteurs clés de coopération :
 1. Energie ;
 2. Transport ;
 3. Développement des PME ;
 4. Environnement ;
 5. Gestion des frontières et lutte contre la drogue ;
 6. Enseignement et recherche.

Et en proposant un financement par l'Instrument de Coopération au Développement (DCI) qui a établi un budget indicatif de 719 millions d'euros pour la période 2007-2013. Pour la période 2007-2010, un budget de 94,4 millions d'euros a été consacré aux activités de coopération régionale. Ces montants ne sont évidemment pas très importants mais ils doivent permettre aux Etats membres de partir d'une base de financement européen qu'ils devront évidemment abonder. De plus, il faut rappeler que le nouveau partenariat s'ajoute aux initiatives déjà prises, avant 2007, dans le cadre de divers programmes européens particuliers comme : INOGATE (transport produits pétroliers), TRACECA (transports), CADAP (Lutte contre le trafic de drogue), BOMCA (Gestion des frontières), EUWI (initiative pour l'eau), TEMPUS (mobilité des étudiants), INTAS et ISTC (Coopération scientifique et technique).

Une stratégie européenne globale existe donc mais une recherche pour améliorer sa cohérence et son efficacité, en soulignant davantage les priorités sur trois plans, s'impose :

- ≡ Au plan des fondements : rendre les environnements plus favorables au progrès :
 - Environnement naturel : politique de l'eau et dépollution industrielle.
 - Environnement juridique : Etat de droit permettant la sécurité des relations économiques et sociales.
- ≡ Au plan des champs d'action :
 - Economique : priorité à une politique de l'énergie (hydrocarbures, nucléaire, énergies renouvelables) profitable aux deux parties.
 - Social : priorité à l'éducation qui seule pourra permettre une modernisation des sociétés.
- ≡ Au plan des moyens : préciser la stratégie par un accord cadre fixant les grandes règles pour les vingt ans à venir avec des points de passage réguliers permettant

évaluation des progrès et modifications nécessaires. Créer une agence internationale chargée d'assurer la continuité et le suivi.

Un tel partenariat devra parvenir à un équilibre des avantages : un développement plus harmonieux et plus stable pour les pays d'Asie Centrale, une sécurité plus grande de ses approvisionnements énergétiques et de ses exportations de hautes technologies et de services pour les pays européens. Mais il va de soi que ces progrès supposent une garantie de sécurité internationale qu'il faudra pérenniser.

2212 - Favoriser le développement des organisations sécuritaires.

En plus des actions des Nations-Unies et de leurs institutions spécialisées, au sein desquelles la France et l'Europe peuvent jouer un rôle significatif, il est souhaitable qu'elles puissent également intervenir dans le cadre des organisations régionales ayant des compétences en matière de sécurité ; c'est évidemment le cas dans le cadre des organisations dont elles font partie : l'OTAN par ses extensions développées à la fin de la guerre froide, principalement le Partenariat pour la Paix et l'OSCE. Mais il convient aussi de s'interroger sur les relations qu'elles devraient développer avec les organisations quelque peu concurrentes que sont l'Organisation du Traité de Sécurité Collective, héritière de la CEI et dominée par la Russie et l'Organisation de Coopération de Shanghai, instrument de l'influence chinoise.

22121 - Le cas de l'OTAN.

Dans le cadre du programme de coopération appelé « Partenariat Pour la Paix (PPP) », deux principes sous-tendent les relations entre Alliés et Partenaires : le premier est celui de l'ouverture à tous, et le second est celui de l'auto-différenciation, c'est à-dire que chacun des Partenaires peut décider lui-même du niveau et des domaines de coopération avec l'Alliance. Fondées sur la perception d'enjeux de sécurité communs, les relations avec ces pays non membres de l'OTAN portent sur la mise en œuvre de réformes ayant trait à la démocratie, aux institutions mais aussi aux domaines de la sécurité et de la défense, de la gestion des crises, des plans civils d'urgence et de la science et de l'environnement. Des bases de coopération existent dans ces derniers domaines, inégalement développées selon les pays. Il conviendrait donc que la France et les autres pays-membres européens de l'Alliance joignent leurs efforts pour concrétiser davantage ce partenariat.

La coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense :

Présente dans les cinq pays et largement conditionnée par la gestion du conflit afghan par l'OTAN, cette coopération pourrait être sensiblement développée pour se pérenniser dans une perspective de pacification plus globale de la région.

Le principal domaine de coopération concerne le soutien apporté à la logistique de la FIAS en Afghanistan : plusieurs intervenants ont obtenu des facilités d'installation de moyens de transit : c'est notamment le cas de la France sur l'aérodrome de Douchanbé (Tadjikistan), de l'Allemagne sur celui de Termez (Ouzbékistan). Quant aux Etats-Unis, s'ils ont dû quitter la base K2 de Khanabad (Ouzbékistan) à la suite des critiques occidentales sur la répression des troubles d'Andijan (2005), ils sont parvenus à maintenir celle de Manas au Kirghizistan. De plus, l'OTAN a pu négocier le développement du Réseau de Distribution Nord qui permet l'acheminement des équipements et produits non militaires par voie terrestre de Riga à Kaboul. L'importance de ce réseau qui couvrait, en novembre 2011, 52 % des besoins, s'est accru avec la fermeture par le Pakistan du Réseau Sud vers Karachi (il pourrait être prochainement rouvert) et aussi, dans le sens sud-nord, la perspective de retrait des forces de la FIAS.

Plusieurs pays ont amorcé avec l'aide de l'OTAN la préparation d'unités susceptibles d'être mises à la disposition d'opérations de l'OTAN, dans le cadre d'un mandat du Conseil de Sécurité. Le plus avancé est le Kazakhstan qui a affecté à ce type de mission un bataillon d'assaut aéroporté susceptible de se transformer en brigade (KAZBRIG) pour en assurer la rotation. Depuis plusieurs

années, les exercices « Steppe Eagle » tendent à renforcer l'interopérabilité de cette unité avec les forces de l'Alliance.

Enfin, de façon plus générale, dans tous les pays – même le Turkménistan neutre – se développe une coopération en vue de la formation (notamment en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité des frontières) et de la modernisation des forces armées nationales (contrôle civil, reconversion...). Dans ce but, plusieurs pays participent aux plans spécifiques du Partenariat pour la Paix : PARP (processus de planification et d'examen), PAP-DIB (partenariat pour l'établissement d'institutions de défense) etc.

Les plans civils d'urgence :

Les caractéristiques de la géographie physique de la région confèrent une importance particulière aux problèmes de sécurité civile. Les cinq pays participent donc, à des titres variés, aux formations et exercices organisés dans le cadre du Centre euro-atlantique de coordination en cas de catastrophes (EADRCC).

La science et l'environnement :

Outre, une participation des cinq pays au projet « Route de la soie virtuelle », qui a pour objectif de faciliter l'accès à l'internet d'universitaires et de chercheurs des pays du Caucase et d'Asie centrale grâce à un réseau satellitaire, ils coopèrent en fonction de leurs besoins spécifiques à diverses actions en matière scientifique, en particulier dans le domaine de l'environnement. Ces activités se déroulent dans le cadre du Programme pour la Science au service de la Paix et de la Sécurité (Programme SPS) qui accorde des subventions aux projets nationaux correspondants aux objectifs du Programme.

L'analyse des multiples actions fondées sur le Partenariat pour la Paix en Asie Centrale permet de faire deux observations pouvant servir de conclusion intermédiaire sur ce point et de transition vers l'étude d'autres possibilités d'intervention européenne :

- ≡ D'une part, l'ampleur et la diversité des actions entreprises montrent qu'il n'existe aucune opposition de principe des anciennes républiques soviétiques concernées à l'égard d'une coopération avec les membres de l'OTAN et justifient par leur existence même le bien-fondé de la survie et de l'évolution de l'Alliance Atlantique .
- ≡ D'autre part, ces actions permettent de préciser la nature très variée des demandes de coopération des pays d'Asie Centrale et sans doute aussi les possibilités de développer les réponses qui peuvent leur être apportées dans le cadre d'autres structures multinationales et d'abord celui de l'OSCE dont les caractéristiques sont encore plus favorables à une coopération eurasiatique.

22122 - Le cas de l'OSCE.

En effet, alors que l'OTAN, même dans ses développements post-guerre froide comme le Partenariat pour la Paix, reste marquée par ses origines d'organisation de défense du monde occidental face au bloc oriental, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe est l'héritière du processus d'Helsinki, initié dès 1973 par l'URSS pour fournir un cadre à un dialogue pacifique Est/Ouest. Sans doute y avait-il au départ quelques arrière-pensées soviétiques mais il est aujourd'hui clair que l'Acte final d'Helsinki (1975) avec les principes de son « décalogue », ses mesures de confiance et ses trois « corbeilles » (coopération politique et sécurité, coopération économique et développement, coopération culturelle et libéralisation) a contribué à faciliter l'ouverture des sociétés orientales et préparé la « Révolution de 1989 ». Avec la fin de la Guerre Froide, la Charte de Paris (1990), la pérennisation de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe et sa transformation en Organisation (1994) ont fait de l'OSCE l'instrument privilégié d'une conception globale de la sécurité, particulièrement destinée à la promotion de la paix, de la démocratie et du développement dans les pays de l'ancien bloc oriental. C'est à ce titre que, dès leur indépendance, les anciennes républiques soviétiques d'Asie Centrale en ont fait partie.

Plusieurs caractéristiques de l'OSCE sont susceptibles de lui conférer une relative efficacité. C'est la plus importante des organisations régionales : 56 membres de Vancouver à Vladivostok, regroupant plus d'un milliard de ressortissants auxquels il faut ajouter 12 partenaires pour la coopération en Asie (Japon, Corée, Thaïlande, Mongolie, Afghanistan, Israël, Jordanie), en Afrique (Égypte, Tunisie, Algérie, Maroc) et l'Australie. De plus, il faut souligner que l'organisation implique un dialogue inclusif supposant le maintien de relations et de débats même en cas de tensions avérées entre états membres n'ayant pas la même interprétation des principes fondateurs. Enfin son principe d'action repose sur la prévention des crises par le traitement global de toutes les causes susceptibles de les provoquer et, pour ce faire, l'OSCE établit des centres opérationnels permanents dans toutes les régions critiques. Même si ces centres ne disposent pas de moyens très importants, ils assurent une relation continue avec les autorités locales, organisent régulièrement des actions de formation et facilitent les activités de contrôle. Ainsi, dans les centres d'Astana (Kazakhstan), de Bichkek (Kirghizstan), de Tachkent (Ouzbékistan), de Douchanbé (Tadjikistan) et d'Achgabat (Turkménistan), des activités de ce type sont réalisées dans cinq domaines principaux :

- ≡ Sécurité (lutte contre le terrorisme, gestion des frontières, lutte contre les organisations clandestines et la corruption – drogue, trafic êtres humains etc. ;
- ≡ Economie et environnement (développement durable, gestion de l'eau, législation économique...);
- ≡ Droits humains et société civile (législation et organisation judiciaire, éducation...);
- ≡ Elections (législation électorale, recensement des populations...);
- ≡ Développement des médias et liberté de la presse.

De façon plus précise, il faut souligner la création de l'Académie de l'OSCE à Bichkek qui offre des bourses aux meilleurs étudiants d'Asie Centrale en vue de leur formation aux carrières de service public ainsi que de l'École des Cadres de l'OSCE à Douchanbé qui prépare aux carrières de gestion et de sécurité des frontières, en assurant la transmission des connaissances sur les normes et les bonnes pratiques internationales en matière de contrôle des frontières.

Dans tous ces domaines donc, des bases existent qu'il conviendra de développer en conférant à toutes ces initiatives une réalité plus concrète et en les coordonnant de façon à améliorer leur efficacité. Après une période de doute sur l'utilité de l'institution au début du XXI^{ème} siècle, une dynamique nouvelle s'est esquissée dont il convient de profiter. Alors qu'une interruption des sommets réguliers, depuis celui d'Istanbul en 1999, avait été observée c'est justement le sommet d'Astana en décembre 2010, qui marquait la fin de la présidence du Kazakhstan qui a révélé un souci de relancer l'activité de l'OSCE. La déclaration commémorative d'Astana réaffirme la volonté de sauvegarder les principes de l'OSCE : *« Bien que nous ayons fait beaucoup de progrès, nous reconnaissons qu'il reste plus à faire pour garantir le plein respect et l'application des principes et engagements fondamentaux que nous avons pris...La sécurité de chaque Etat est indissociable de celle de tous les autres...Il faut accroître les efforts pour régler les conflits existants dans l'espace de l'OSCE d'une façon pacifique et négociée, dans le cadre des formats convenus, en respectant pleinement les normes et les principes du droit international, tels qu'inscrits dans la Charte des Nations Unies et l'Acte final d'Helsinki et il faut empêcher de nouvelles crises de se produire ».*

Des observateurs objectent que l'OSCE n'est pas parvenue à empêcher les graves troubles du Kirghizstan en 2010-2011, pas plus qu'elle n'avait évité la véritable guerre civile du Tadjikistan de 1992 à 1997. Elle a néanmoins permis de maintenir un dialogue pacifique des pays d'Asie Centrale, autour de la crise Afghane ; à preuve cette déclaration récente de son secrétaire général, l'Italien Lamberto Zannier, lors d'une visite au Tadjikistan du 26 au 28 mars 2012, qui rappelait que l'OSCE qui compte tous les états d'Asie Centrale parmi ses membres et exerce une importante présence de terrain dans la région *« est particulièrement bien placée pour promouvoir des initiatives régionales visant à renforcer la sécurité et la stabilité à l'intérieur et dans le voisinage de l'Afghanistan, alors que ce pays se prépare à prendre une responsabilité plus grande dans sa propre sécurité ».*

Si la pertinence du rôle de l'OSCE dans la région est approuvée, il faudrait proposer que la France, agisse plus intensément pour renforcer l'efficacité de celui-ci. Elle peut le faire directement mais aussi en liaison avec ses partenaires européens les plus proches ainsi qu'avec les membres de la Francophonie. Sur les 56 membres de l'OSCE, 30 ont des liens avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (13 membres, 2 Etats associés et 15 Etats observateurs). Plusieurs champs d'action peuvent être évoqués. Il serait peut-être nécessaire de plaider pour une augmentation des moyens de l'OSCE qui, malgré son extension, ne dispose que d'un budget modeste (151 millions d'euros en 2011) et d'un personnel réduit (2 831 personnes dont la majorité - 2 283 - dans les 16 missions de terrain). Mais, eu égard à la multiplicité des organisations internationales susceptibles d'intervenir, il faut se méfier de l'empilement des structures et des doubles emplois. Sur le plan fonctionnel, il vaudrait sans doute mieux favoriser les projets nationaux dans le cadre de l'OSCE et coordonner davantage les domaines d'action des organisations internationales. Sur le premier point, les projets bilatéraux de la France seront précisés dans le paragraphe suivant. C'est donc les relations de l'OSCE avec les autres organisations qui seront évoquées pour conclure celui-ci.

Lors de la récente présentation au Conseil de sécurité de l'ONU du bilan de l'OSCE par le représentant de la Présidence en exercice (M. Gilmore, Ministre des Affaires Etrangères de l'Irlande le 9 février 2012), tous les pays membres du Conseil ont souligné l'importance des organisations régionales ou sous-régionales dans la promotion de la sécurité et en particulier de l'OSCE. Le représentant de la Chine, M. Yang Tao a déclaré : *« L'OSCE est une organisation importante pour le maintien de la paix et de la sécurité en Europe et aussi un partenaire majeur de l'Organisation des Nations Unies. Nous apprécions hautement les contributions de l'OSCE en matière de diplomatie préventive, de règlement des différends, de consolidation de la paix après un conflit et de lutte contre le terrorisme dans le Caucase, dans les Balkans et en Asie centrale. La Chine a toujours soutenu que le dialogue et les consultations sont le meilleur moyen d'aplanir les divergences et de régler les conflits. Nous encourageons l'OSCE à poursuivre ses efforts à cet égard. La Chine attache une grande importance à la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales s'agissant de maintenir la paix et la sécurité internationales »*. La Russie émet un point de vue comparable, avec quelques nuances dues à la méfiance de Wladimir Poutine à l'égard de l'OSCE soupçonnée de privilégier les points de vue occidentaux, sous influence américaine. Cela indique une orientation politique qui pourrait être celle de la France et de ses proches partenaires européens : il serait utile de proposer l'utilisation du cadre de l'OSCE pour démontrer à la Russie les convergences franco-russes ou euro-russes sur les enjeux géostratégiques de l'Asie Centrale. Ainsi l'OSCE, instance internationale étendue, comprenant la Russie et les Etats d'Asie Centrale pourrait-elle développer ses relations avec les organisations sous régionales issues de la CEI : OTSC et Eurasec regroupant plusieurs des ex-républiques fédérées d'URSS comme avec l'Organisation de Coopération de Shanghai comprenant les mêmes plus la Chine.

22123 - Le cas de l'OTSC et de l'Eurasec.

Nées du déclin progressif de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) qui avait remplacé l'URSS, l'Organisation du Traité de Sécurité Collective (Russie, Biélorussie, Arménie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan) sur le plan politico-militaire et la Communauté Economique Eurasiatique ou Eurasec sur le plan économique (Russie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan et Tadjikistan) institutionnalisent la coopération de la Russie avec celles des républiques fédérées soviétiques restées les plus proches de l'ancienne « métropole ». Plutôt que de chercher à les soustraire à une influence russe inéluctable, la France et l'Europe devrait plutôt tenter, notamment par l'intermédiaire de l'OSCE, de développer une coopération avec ces organisations dont les buts théoriques sont identiques, afin de donner plus de poids à la lutte contre le terrorisme et les organisations mafieuses sur le plan de la sécurité et au développement économique, social et culturel en Asie Centrale. Une telle politique aurait pour avantage supplémentaire de montrer à la Russie les aspects positifs d'un rapprochement entre l'Europe et la Russie.

22124 - Le cas de l'OCS.

L'Organisation de Coopération de Shanghai, conçue à l'origine pour gérer les problèmes de bon voisinage entre la Chine, la Russie et les républiques d'Asie Centrale après l'éclatement de l'URSS, a vu son champ d'action s'élargir avec l'entrée comme observateurs de l'Inde, du Pakistan, de l'Iran et de la Mongolie. Elle peut être considérée comme une structure de coopération centrasiatique à vocation générale même si ses réalisations concrètes se situent surtout dans le domaine de la sécurité. Il faut aussi ajouter un souci de contrebalancer l'influence américaine, les Etats-Unis et le Japon s'étant vus refuser le statut d'observateurs. Il convient donc de se demander si les Européens ne pourraient pas, par l'intermédiaire de l'OSCE qui exerce en Asie Centrale des compétences voisines et de l'Union Européenne qui a une compétence diplomatique mondiale, nouer des relations suivies avec l'OCS. L'Europe affirmerait ainsi sa présence en Asie par une participation à toutes les coopérations régionales institutionnalisées. Il n'est pas interdit de penser que dans ce cadre, elle pourrait poursuivre le rapprochement déjà évoqué avec la Russie, et renforcer ainsi un pôle eurasiatique capable d'équilibrer les ambitions hégémoniques à la fois de la Chine et des Etats-Unis.

La France, en liaison avec les partenaires européens qui souhaiteraient développer leur présence en Asie et par l'intermédiaire des organisations à dominante européenne, pourrait ainsi donner une pleine réalité à une politique asiatique qui s'avère indispensable dans cette partie du monde où se situent les enjeux majeurs du monde futur.

Par ailleurs, une autre action pourrait aussi être envisagée, sur le plan plus restreint de l'Asie Centrale, stricto sensu, et dans une perspective temporelle plus longue, en faveur de la constitution d'une véritable communauté centrasiatique.

2213 - Envisager l'émergence d'une organisation spécifique de l'Asie Centrale.

La réflexion prospective à long terme ne doit pas exclure l'éventualité de la création progressive d'une institution de coopération sous régionale des pays d'Asie Centrale. Certes, aujourd'hui, une double objection à un tel projet peut-être faite. D'une part, compte tenu de leurs caractéristiques et de leur histoire, les cinq pays d'Asie Centrale ont entre eux des relations qui sont loin d'être excellentes, pour des raisons d'opposition ethniques, de délimitation des frontières ou de partage des eaux. D'autre part avec le temps et le besoin d'aide face aux difficultés, la volonté d'indépendance vis-à-vis de la Russie s'est atténuée, en même temps que la Russie retrouvait tout l'intérêt d'une influence dominante à l'égard de son « proche étranger » et donc sa méfiance pour tout regroupement autonome des anciennes républiques fédérées. Toutefois, ces objections peuvent être atténuées en partant justement de l'exemple que la construction européenne pourrait donner à ces pays : elle s'est fondée sur le désir de dépasser, au lendemain de la 2^{ème} Guerre Mondiale, l'opposition franco-allemande et d'empêcher tout nouvel affrontement en Europe mais aussi, de façon plus ou moins explicite, sur la volonté d'échapper à une hégémonie soviétique ou américaine. Dès lors, il n'est pas inconcevable qu'en favorisant les coopérations régionales destinées à renforcer la sécurité et à assurer le développement, les institutions européennes puissent, par leur exemple, convaincre les Etats d'Asie Centrale des mérites d'une intégration progressive de leurs structures économiques, sécuritaires et culturelles. Comme autrefois la *Route de la soie* a pu réduire les distances entre les villes et les tribus du Turkestan, demain la mise commun des infrastructures d'exportation des produits pétroliers, des équipements de transports terrestres ou des autoroutes virtuelles peuvent conduire les cinq pays à surmonter leurs divisions, sans parler de la nécessité contraire de couper les routes de la drogue ou des trafics d'êtres humains ou encore les voies d'expansion de l'islamisme radical ou du terrorisme.

Si la France doit d'abord utiliser son potentiel d'influence au sein des organisations internationales dont elle fait partie, elle doit aussi, comme ses principaux partenaires européens, intervenir directement en Asie Centrale.

222 - Une action plus conséquente dans le cadre de relations bilatérales.

La France qui a établi des liens diplomatiques avec les pays d'Asie Centrale dès leur indépendance, a ainsi posé les bases d'une relation positive qui doivent impérativement être exploitées de façon plus importante pour permettre la réalisation d'une politique de sécurité globale dans cette région. En effet, comme sur le plan multilatéral, il est nécessaire de coordonner les actions politiques, économiques et culturelles que la France doit entreprendre dans les cinq pays d'Asie Centrale. Une stratégie globale de partenariat impliquerait pour s'avérer cohérente et efficace de s'appuyer sur une communication plus active, de développer les fondements existants d'une politique culturelle, de dynamiser les relations économiques et de renforcer les coopérations en matière de sécurité, nées de la crise afghane.

2221 - Une communication à activer.

Toute politique de coopération exige d'abord une connaissance de l'autre et l'Asie Centrale n'est pas la région du monde, en France, la mieux connue. Depuis quelques années un certain nombre de sites internet francophones relatifs à l'Asie Centrale se développent (voir bibliographie) mais leur audience est encore limitée. A l'exemple de francekoul.com, journal édité, depuis 2008, par des jeunes francophones kirghiz, en liaison avec des étudiants français et mis en ligne cette année. Malgré l'intérêt de ses articles, il ne paraît pas encore très connu (259 amis sur Facebook).

Il est donc souhaitable que les sites officiels français (Affaires Etrangères, Culture, Education, Défense etc.) introduisent plus souvent une entrée *Asie Centrale* dans leur rubrique relations internationales et y répertorient les sites qui y sont consacrés (en signalant éventuellement la nature de leur orientation pour respecter à la fois la liberté d'expression et la nécessité de se défendre contre les propagandes abusives). Par ailleurs, les médias devraient évoquer plus fréquemment la situation générale de ces pays, même en dehors des crises ou troubles internes. Un bon exemple à suivre est celui du groupe d'amitié France-Asie Centrale du Sénat qui depuis quelques années organise régulièrement des colloques faisant intervenir personnalités et experts, colloques dont la diffusion pourrait être plus large...

Au-delà de la communication intellectuelle, il est aussi nécessaire d'améliorer les liaisons physiques : actuellement seule existe une liaison aérienne Paris-CDG/ Tachkent – et encore par une ligne ouzbek. Air France pourrait envisager d'ouvrir des lignes vers l'Asie Centrale et d'abord avec Astana. Les échanges de toute nature en seraient facilités et le tourisme, dans les deux sens, ne pourrait qu'y gagner.

2222 - Une action culturelle à développer.

Comme c'est heureusement souvent le cas, c'est dans le domaine culturel que la présence française se manifeste d'abord, malgré des moyens limités. Compte tenu de son riche patrimoine historique, l'Ouzbékistan paraît dans ce domaine le mieux placé et, de fait, les échanges culturels sont assez importants : ainsi, sur le plan universitaire, une convention lie l'Université de Boukhara et le PRES *Université de Toulouse*, faisant suite à une convention plus ancienne avec l'Institut d'Etudes Politiques. De même une Ecole Française existe à Tachkent. Mais des progrès restent à faire notamment la réactivation de l'Institut Français d'Etudes sur l'Asie Centrale (IFEAC) qui était installé à Tachkent. Cet unique centre de recherche français de la zone, qui publie la revue *Cahiers de l'Asie Centrale*, a dû fermer, à défaut d'un accord sur son statut juridique avec les autorités locales. Il serait urgent de négocier sa réouverture. Au Kirghizistan, au Tadjikistan et au Turkménistan, la présence française, limitée aux activités de centres culturels dépendant de l'Ambassade, devrait être développée, notamment en liaison avec l'Alliance Française, surtout active au Kirghizistan, mais aussi avec d'autres organisations comme les clubs-services ou les fondations internationales comme la Fondation Agha Khan basée en France. L'exemple à suivre pourrait être celui du Kazakhstan où, notamment sur le plan universitaire, de nombreux projets sont en cours de développement : échange d'étudiants, enseignement du français, implantation de formations française dans la nouvelle *Université Internationale Nazerbaev*, masters communs

(ENA/Académie de la Fonction Publique, master « Subterranean Reservoirs of Energy » exporté de l'INP de Lorraine en liaison avec des centres de recherche Khazaks). Il conviendrait également de promouvoir la coopération décentralisée présente seulement – et de façon limitée- en Ouzbékistan (Lyon/Samarkand, Rueil-Malmaison/Boukhara, actions des Conseils Généraux du Pas-de-Calais et de Dordogne) et au Kazakhstan (jumelage Rennes/Almaty, projet de Nice en vue d'une formation touristique).

Ces exemples révèlent qu'une demande de coopération culturelle avec la France existe en Asie Centrale et qu'il faudrait y répondre par des moyens renforcés mais plus encore par une volonté politique plus déterminée.

2223 - Des relations économiques à dynamiser.

La France dispose en Asie Centrale de grands atouts à travers des sociétés intervenant déjà dans le monde entier en matière d'environnement, de travaux publics, de gestion de l'eau, d'exploitation minière, de transport ou de production d'énergie, d'électronique ou de chimie/pharmacie de conseil en matière d'organisation de marchés agricoles, de formation et d'information. Ces sociétés pour la plupart sont déjà impliquées dans divers contrats avec ces régions (Bouygues, Véolia, EDF, Total, GDF/Suez, Areva...). Citons le cas d'Areva qui, en 2011, a extrait plus d'un tiers de sa production totale d'uranium (3 608 tonnes sur 9 142 tonnes) du sous sol du Kazakhstan et qui poursuit son développement, la production totale devant dépasser les 4 000 tonnes cette année.

L'évolution économique de ces régions suppose aussi un développement d'industries locales. Or, il faut bien le reconnaître, le Kazakhstan offre des habitudes, des possibilités et une sécurité largement plus importante que les quatre autres pays et a déjà une pratique en la matière, que ce soit dans le domaine aéronautique et spatial ou dans le domaine de l'exploitation et la transformation sur place du minerai. Tout cela doit être développé mais représente une base importante sur laquelle peut être construit un avenir solide. La coentreprise ifastar (Areva avec Kazatompron), par exemple, prévoit la construction d'une ligne de fabrication de combustible d'une capacité annuelle de 400 tonnes d'uranium. Il est prévu la construction d'une future centrale nucléaire au Kazakhstan mais les grosses centrales d'Areva risquent de ne pas convenir car, selon le président du comité de l'énergie atomique, le réseau de transport de l'électricité ne permet pas de produire plus de 600 mégawatts au même endroit. Là encore la France peut apporter toute sa compétence en matière d'infrastructure.

Dans le domaine agricole le chantier possible dans chaque pays est énorme car les possibilités de production existent mais il faut développer l'irrigation et à la formation agronomique car il convient de travailler à une régulation des cultures et des assolements afin de ne pas épuiser les sols. Cela suppose une mise en place de réseaux de distribution s'appuyant sur un réseau routier à développer car même lorsque la production est, tant bien que mal, au rendez-vous, elle ne peut être écoulee sur les marchés des grandes localités faute de moyens de transport et de réseaux de collecte et de commercialisation, ce qui entraîne une sous utilisation des capacités locales alors que les importations alimentaires sont importantes.

Dans ce domaine encore la France est particulièrement bien placée pour développer des collaborations de tous ordres (fabrication directe, co-entreprises, conseil...). La France pourrait donner sa pleine mesure en prenant le leadership d'un **ensemble d'actions structurelles de long terme** qui nous assurerait une position de premier plan pour le futur.

Il s'agirait d'aide et de conseil dans des domaines variés visant à :

- ≡ développer les actions d'échange d'étudiants, l'enseignement de notre langue, les échanges culturels dans divers domaines (musique, peinture, théâtre,...) mais aussi des laboratoires de recherche communs, des écoles d'ingénieurs ou d'agronomes en s'appuyant sur notre rayonnement culturel et scientifique ;

- ≡ améliorer le management efficace des organisations étatiques dans le domaine de la sécurité civile, de l'organisation administrative ou juridique ;
- ≡ favoriser le respect du droit en renforçant l'efficacité policière sous contrôle d'une justice indépendante du pouvoir politique pour faire respecter avec plus de force et de crédibilité la lutte contre les trafics de drogue, la gestion des frontières et les migrations et la gestion des menaces extrémistes.

Enfin, au plan de l'entreprise, il conviendrait de coordonner et de favoriser l'action de nos sociétés en établissant avec l'agence ou la structure mise en place, **une planification des actions** visant à mener de front les mises en place des réseaux d'infrastructures routières, de transport d'énergie et d'organiser les marchés et les productions locales, fruit des contrats spécifiques d'entreprises. Pour éviter la dilution, l'action devrait être centrée sur des domaines prioritaires qui pourraient être :

- ≡ les matières premières (extraction et début de transformation) ;
- ≡ l'eau (transport, irrigation, assainissement...) ;
- ≡ l'information (couverture satellitaire de la zone) ;
- ≡ l'organisation du commerce régional ;
- ≡ l'accès aux marchés internationaux.

Ainsi la France pourrait-elle participer au développement économique de la région en contribuant à une meilleure utilisation des ressources naturelles, tout en luttant contre la pauvreté et en soutenant le développement économique et les opportunités d'affaires. Il est essentiel pour cela d'être perçu comme **partenaire** et non, comme cela est souvent le cas, comme un prédateur qui utilise sa puissance économique ou politique pour exploiter les ressources, sans permettre le développement du pays et son évolution. La France comme l'Europe sont considérées avec un a priori favorable leur conférant la possibilité de jouer avec un coup d'avance dans cette voie.

Au-delà de cette stratégie principale, une certaine diversification des relations économiques peut être envisagée tant sur le plan géographique que sur le plan sectoriel.

Du point de vue géographique, le déséquilibre des échanges français est évident. Pour un montant d'environ 4 milliards €, 89 % des échanges se font avec le Kazakhstan, 5 % environ chacun avec le Turkménistan et l'Ouzbékistan, 0,7 % avec le Kirghizistan et 0,3 % avec le Tadjikistan. Il faut peut-être rappeler que ces échanges avec l'Asie Centrale restent minimes (0,4 % des échanges français !) Le rôle central du Partenariat France/Kazakhstan doit, bien sûr, être valorisé pour servir de modèle mais il y a une place importante pour un accroissement des échanges avec le Turkménistan et l'Ouzbékistan dont le potentiel économique est significatif. Le Kirghizistan et le Tadjikistan qui auraient d'avantage besoin d'une plus importante aide au développement, compte tenu de leurs ressources beaucoup plus limitées, ne doivent pas être oubliés, leur position géostratégique compensant leur faiblesse économique.

Du point de vue sectoriel, si les importations françaises continueront sans doute assez longtemps à se limiter aux produits pétroliers et autres matières premières, les exportations pourraient s'étendre des principaux secteurs actuels : équipements de haute technologie pour les infrastructures et l'exploitation pétrolière, chimie et pharmacie, à d'autres domaines tels que : agronomie, environnement, énergie alternatives... Une autre forme d'évolution est à prévoir : si le rôle des grandes entreprises (Total, GDF-Suez, Bouygues, Véolia, Thales, EADS, Alstom Sanofi...) doit continuer à être facilité par les négociations intergouvernementales pour les exportations et surtout les investissements, une place croissante doit être faite aux PME, PMI, soit comme sous-traitants des grands contrats soit comme promoteurs d'investissements innovants dans le domaine de la culture, du luxe, de la communication etc. Dans ce but, le soutien des organismes publics ou corporatifs (Mission Economique, Ubifrance, Conseil Franco-Kazakhstanais des Affaires...) doit être amélioré au plan des antennes locales et surtout coordonné de façon rationnelle afin d'optimiser les rapports public-privé.

2224 - Une coopération renforcée en matière de sécurité.

La coopération de la France avec les pays d'Asie centrale en matière de sécurité devra s'accroître dans la perspective de « l'Après-Afghanistan » pour éviter un risque d'extension des troubles dans cette région si le régime Afghan ne parvenait pas à contrôler son territoire, après le départ de la coalition, en 2014. Des bases ont été posées mais, comme souvent, elles se concrétisent lentement du fait de la tradition bureaucratique locale. Les réalisations dans plusieurs secteurs devront être accélérées.

En matière de sécurité intérieure, la France par l'intermédiaire de son attaché de Sécurité Intérieure à l'Ambassade d'Astana qui a également compétence pour le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan a mis en place un ensemble de formations et d'exercices dans trois directions : sécurité des frontières, lutte contre le trafic de drogue, formation des hommes. Des stages ont lieu en France ou localement qu'il conviendra de développer : formation aux techniques de négociation, formation au recrutement des sources, formation à la lutte contre la fraude documentaire, formation de sécurité civile. Grâce à ses initiatives la France a obtenu le statut d'observateur au CARICC (Central Asian Regional Information and Coordination Center), plateforme de renseignement comparable, toutes proportions gardées, à Europol.

En matière militaire, deux cas sont à distinguer :

- ≡ La signature avec le Kazakhstan d'un traité de Partenariat Stratégique en 2008, entré en vigueur en 2011, prévoit une coopération autour de quatre axes majeurs : enseignement du français, maîtrise des armements, échanges d'expériences et formation. De plus, facilité est donnée aux entreprises françaises de présenter leurs matériels, ce qui pourrait conduire à des contrats intéressants ;
- ≡ S'agissant du Kirghizistan et du Tadjikistan, les accords sur les implantations logistiques établies à l'occasion de la crise afghane ont facilité la coopération militaire notamment en matière de formation. Il serait souhaitable que le retrait d'Afghanistan et le déménagement du centre de transit de Douchanbé poussent la France à céder à ces deux pays des matériels et des équipements qui permettraient de moderniser leurs armées encore en gestation.

La diversité et la multiplicité des actions entreprises, tant sur le plan multilatéral que sur le plan bilatéral, révèlent à la fois l'importance du champ ouvert et la nécessité d'une meilleure concrétisation de la coopération France/Europe-Asie Centrale. Mais pour que cette dernière atteigne son plein développement, il faudra surmonter les contradictions de sa conditionnalité politique. La finalité ultime des implications occidentales dans la région doit évidemment rester le progrès de la démocratie et des droits humains mais il ne faudrait pas oublier que, pour y parvenir, une action de longue haleine sur les sociétés est préférable à une pression immédiate sur les gouvernements. Il convient donc de ne pas compromettre les chances de réussite de la coopération culturelle, les légitimes attentes de profit de la coopération économique et les exigences d'une sécurisation de la région, par des revendications politiques intempestives. Les pesanteurs socioculturelles et historiques de la région exigent de « laisser du temps au temps », les progrès attendus n'en seront que plus solides...

*
* *

Au terme de cette analyse des enjeux, des modalités, des contraintes et des intérêts d'une présence plus affirmée de la France et de l'Europe en Asie Centrale, le lecteur est en droit de se poser la question : a-t-elle une signification sur le plan de la redéfinition des équilibres géopolitiques mondiaux qui pourrait caractériser les prochaines décennies ? Les augures les plus

avertis présagent la constitution d'un condominium sino-américain et dans cette perspective, une possible emprise de la Chine sur la Russie et des Etats-Unis sur l'Europe et le Moyen-Orient, les zones de confrontation pouvant être les rives du Pacifique sur le plan maritime et l'Asie Centrale sur le plan terrestre. L'Europe, dans sa dimension occidentale comme dans sa dimension russe, devrait donc, pour échapper à ce nouveau partage du monde, envisager sinon de s'unir, du moins de rapprocher ses parties Est et Ouest afin de reconstituer un « *heartland* » capable d'équilibrer les nouveaux empires. Une coopération en Asie Centrale pourrait être un signe de ce rapprochement. Les liens entre la Russie et les ex-républiques musulmanes sont trop forts, notamment dans la plus riche, le Kazakhstan, pour que l'Europe puisse espérer s'y substituer totalement. Autant donc partager cette tâche de modernisation, notamment dans les secteurs clés du transport pétrolier, des nouvelles énergies ou de l'environnement où les intérêts peuvent converger. De plus, cette orientation serait susceptible de recevoir l'appui de cette autre superpuissance potentielle qu'est l'Inde, alliée traditionnelle de la Russie et soucieuse d'empêcher toute extension de la profondeur stratégique de son adversaire pakistanais vers l'Afghanistan et au-delà l'Asie Centrale. Il va de soi qu'à court terme, cela ne devrait pas conduire à créer des tensions Russie/Chine, Etats-Unis/Europe ou encore Chine/Europe. Mais sur ce point, les structures régionales de sécurité existantes : OCS, OTAN ainsi que les possibilités suggérées de contacts Europe/OCS devraient permettre une évolution progressive et éviter les conflits. Les Etats-Unis, sans doute peu satisfaits des résultats de leur intervention en Afghanistan, pourraient donner la priorité à leur influence sur les rives asiatiques du Pacifique (Corée, Japon, Taïwan) et laisser faire l'Europe en Asie Centrale. Quant à la Chine, pour peu qu'elle ne soit pas empêcher d'ouvrir sa nouvelle route de la soie vers le Monde Arabe et l'Afrique, elle pourrait renoncer à une présence trop active en Asie Centrale dès lors que d'autres y garantiraient la sécurité, en s'opposant à l'influence de l'islamisme radical et aux trafics des organisations clandestines.

Ces hypothèses de restructuration géopolitique peuvent être qualifiées d'hasardeuses. Elles n'en reposent pas moins sur quelques certitudes, parmi lesquelles le rôle que la Russie peut jouer dans la relation avec le monde arabo-musulman, qu'il s'agisse du conflit israélo-palestinien, de l'avenir de l'Irak, de la maîtrise des ambitions iraniennes ou de la sécurité dans une zone centro-asiatique étendue à l'Afghanistan et au Caucase. Sur ce point, le général Pinatel, nous donne la direction qui, dès 1976, avait prévu le dépassement de la Guerre Froide dans son ouvrage « La guerre civile mondiale » et qui nous propose aujourd'hui dans « Russie, alliance vitale » : « *Construire un troisième pôle maîtrisant l'heartland par un partenariat stratégique avec la Russie est un impératif pour l'Europe, si les Européens veulent collectivement voir émerger un monde apaisé dans lequel les valeurs d'humanisme et de développement durable auront leur place* ».

ANNEXES

Annexe 1 : L'Asie Centrale

Annexe 2 : L'Asie Centrale au cœur des relations entre l'Occident et l'Orient.

Annexe 3 : Les Pays d'Asie Centrale : Un jeu d'influence

Annexe 4°: 9^{ème} Forum Euro-chinois : « Pour un nouvel humanisme dans un monde globalisé ».
27-28 juin 2011. UNESCO, Paris.

L'ASIE CENTRALE

L'analyse des données socio-économiques des 5 pays de l'Asie Centrale montre que ces pays tirent de l'essentiel de leurs revenus de l'exploitation de leurs matières premières. L'importance de ces dernières en font une région très convoitée.

I – Données Socio-Economiques.

DONNEES	KAZAKHSTAN	KIRGHIZSTAN	OUZBEKISTAN	TADJIKISTAN	TURKMENISTAN
Géographique					
Superficie (en km ²)	2 724 900	199 951	447 400	143 100	488 100
Population	15 888 000	5 321 400	27 767 100	6 952 200	5 109 900
Densité (en hab/km ²)	5,8	26,6	62,1	48,6	10,5
Indice de fécondité	2,48	2,62	2,26	3,16	2,32
Mortalité infantile	23,7	32,8	44,5	50,9	48,8
% population urbaine	58,5	36,6	36,9	26,5	49,5
Religions (en %) :					
Sunnites	47	70	88	90	89
Chiites		5		5	
Orthodoxes	44	20	9		9
Protestants	2				
I.D.H.	0,711	0,696	0,612	0,576	0,662
Economique					
P.I.B. (en Md\$)	113,6	4,7	33,5	4,9	26,5
P.I.B./hab (en \$)	7 151	880	1 205	717	5 181
Croissance 2009 (en %)	1,2	2,9	8,9	3,9	6,1
Production					
Pétrole (barils/jour)	1 540 000	979	70 910	221	189 400
Gaz (millions m ³ /an)	35 610	30	67 600	16	34 000
Exportations (en millions \$)	47 009	2 292	11 771	1 152	6 000
Importations (en millions \$)	38 290	3 898	9 438	2 859	6 800
Défense					
Effectifs	49 000	11 000	67 000	9 000	22 000
Budget (en Md\$)	1,120	0,095	1,420	0,080	0,260
Budget (en % PIB)	0,88	2,12	3,78	1,47	1,31
Budget/hab (en \$)	71	17	51	12	50
Budget/militaire (en \$)	22 857	8 727	21 194	9 333	11 818

II - L'Asie Centrale : Sa richesse ; ses matières premières.

Les ressources ou réserves énergétiques mondiales - conventionnelles ou privées - non renouvelables (fossiles et uranium) pouvaient être estimées, en 2010, à 965 milliards de tonnes d'équivalent pétrole (tep), soit 85 ans de production actuelle. Cette durée est très variable selon le type d'énergie : 44 ans pour le pétrole conventionnel, 183 ans pour le charbon, 200 ans pour le gaz naturel, 100 ans pour l'uranium (sur la base des réacteurs 2^{ème} génération, des milliers d'années dans le cas d'une industrialisation des super-générateurs).

L'Union Européenne (U.E.) et la France, pour la sécurité de leurs besoins, doivent négocier avec les pays d'Asie Centrale la possibilité d'importer les excédents des ressources de ces pays en :

- Uranium naturel.

Le **Kazakhstan** affiche une réserve prouvée de 652 millions de tonnes (2^{ème} rang mondial). Areva et Kazatomprom sont associées dans un joint-venture avec une compagnie russe et une canadienne. La coopération devrait s'étendre à l'assemblage du combustible et à la commercialisation.

L'**Ouzbékistan**, réserves prouvées 114 millions de tonnes (11^{ème} rang mondial), n'a pas d'industrie nucléaire. Il exporte de l'uranium peu enrichi vers l'Union Européenne et le Japon (accord avec ce dernier de 1 000 t par an février 2011).

- Gaz naturel.

Le **Turkménistan**, réserves prouvées 7 504 trillions de m³ (4^{ème} rang mondial) et 4,1% du parc mondial total derrière la Russie (27,4 %), l'Iran (16%) et le Qatar qui à eux trois concentrent plus de la moitié des réserves de gaz alors que les 10 premiers en détiennent plus des trois quarts. Ses réserves potentielles de 20 trillions de m³ le placeraient au niveau du Qatar et de l'Iran. La politique économique du pays est assise presque exclusivement sur l'exploitation de ces importantes réserves : investissements massifs dans l'éducation et la santé, lutte contre le sous équipement de la province. Le climat des affaires est difficile pour les investisseurs étrangers mais les réformes législatives en cours permettent d'entrer sur les marchés, notamment ceux de l'énergie.

Le **Kazakhstan** et l'**Ouzbékistan** respectivement 15^{ème} et 18^{ème} mondiaux des réserves prouvées, avec 2,4 et 1,8 trillions de m³, ajoutées à celles du Turkménistan, soit environ 8 % des réserves mondiales, représentent un ensemble significatif pour intéresser la France et l'UE.

Le problème est l'acheminement du gaz à travers la Russie et les pays du Moyen Orient. Cet acheminement fait l'objet, actuellement, de négociations auxquelles la participation de l'Europe est impérative pour la sécurité de ses approvisionnements.

- Pétrole.

Le **Kazakhstan** est le 9^{ème} pays mondial avec 5,4 trillions de m³ alors que les quatre premiers pays concentrent plus de la moitié des réserves de pétrole et les 10 premiers plus des trois quarts. Cependant les pays occidentaux sont intéressés par le pétrole du Kazakhstan dont l'acheminement fait l'objet, comme pour le gaz de négociations sur le statut de la mer Caspienne.

- Charbon.

Le **Kazakhstan** est le 7^{ème} pays mondial avec 31 milliards de tonnes. Les 10 premiers concentrent les 9/10 des réserves de charbon. Les 3 premiers (Etats-Unis, Russie et Chine) en détiennent près de 2/3. Cependant, ces derniers en sont de gros consommateurs.

L'**Ouzbékistan** consomme actuellement sa production mais peut devenir exportateur si les réserves estimées se confirment.

III – Une région très convoitée pour ses richesses.



Une partie d'échecs se joue depuis deux décennies pour le contrôle des ressources et des territoires d'Asie centrale. Focalisée sur le tracé des gazoducs et des oléoducs, cette guerre feutrée implique des puissances anciennes et émergentes. Pour les uns, il s'agit de capter les ressources énergétiques en contournant certains territoires jugés instables ou menaçants ; pour les autres, d'affirmer leur position économique ; pour toutes, d'étendre leur influence géopolitique. Les Etats-Unis tentent de faire glisser l'or noir entre la Russie et l'Iran en construisant un système d'oléoducs dans le Caucase Sud. La Chine a sécurisé ses approvisionnements énergétiques en provenance du Turkménistan et du Kazakhstan. La Russie cherche à contrôler ou à contourner les infrastructures des régions de transit (Géorgie, Ukraine, Biélorussie, Hongrie, Pologne, pays baltes, Turquie, Biélorussie, Hongrie, Pologne, pays baltes, Tchéchénie...); sa diplomatie a obtenu l'accord de plusieurs pays européens, ainsi que celui de la Turquie pour le passage de ses tubes, contribuant ainsi à saper les efforts de l'Union européenne pour la construction du gazoduc Nabucco.

- Alliances politiques et économiques**
- Pays membres
 - du G8/AM : Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan, Moldavie (organisation pro-occidentale)
 - de l'Union européenne
 - de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS)
 - de l'Union Russie-Biélorussie

« Guerre » des gazoducs et des oléoducs

- Principaux gisements de pétrole et de gaz

Grands projets de gazoducs et d'oléoducs

Existants ou en cours de construction et/ou de rénovation	Envisagés	Soutenus par
		la Chine
		la Russie
		les Etats-Unis
		l'Union européenne
		l'Iran

- Principaux réseaux de gazoducs et d'oléoducs des pays de l'ex-Union soviétique
- Gazoduc Iran-Arménie
- Contournement du détroit du Bosphore (projet turc)

Par où passer ? Géométrie des « contournements »

- Pays dans lesquels la majeure partie du territoire échappe au contrôle de l'Etat et où la sécurité des gazoducs et des oléoducs ne peut être assurée
- Territoires à « éviter » – selon les acteurs du « grand jeu » – pour l'évacuation du gaz et des hydrocarbures des zones d'extractions vers les marchés (Etats-Unis, Europe, Chine et Japon)

Sources : Kazinform ; World Press Review ; Pravda ; Ria Novosti ; Agence France-Press (AFP) ; United States Department of Energy (USDOE) ; Energy Information Administration (EIA) ; Radio Free Europe - Radio Liberty (RFE-RL) ; Asian Development Bank ; Eurasianet ; Interstate Oil and Gas Transport to Europe (Inogate) ; Transport Corridor Europe-Caucasus-Asia (TRACECA) ; Union européenne, programme TACIS, 2005 ; Energy Map of the Middle East and Caspian Sea Areas, Petroleum Economist, Londres, 2010 ; International Energy Agency (IEA) ; Jean Radvanyi et Nicolas Beroutchachvili, Atlas du Caucase, Autrement, 2010 ; Saitanat Beroutchachvili et Erin Mark, « Russian energy politics », Eurasia21, 2006 ; Nabucco, conférence des ministres de l'énergie, « Security of gas supplies in Europe », Vienne, juin 2006.

1. L'oléoduc Caspian Pipeline Consortium (CPC) est soutenu par la Russie mais son actionnaire inclut d'importants intérêts américains, kazaks et omanais.

PAYS	Pétrole		Gaz		Uranium	
	Réserves prouvées (millions de tonnes)	Production 2010 (millions de tonnes)	Réserves prouvées (milliards m ³)	Production 2010 (milliards m ³)	Réserves prouvées (tonnes)	Production 2010 (tonnes)
Kazakhstan	4 500	80	1 820	32	817 000	13 600
Turkménistan	200	10,4	7 940	36,4*		
Ouzbékistan	530	3,5	1 841	64	111 000	2 400
Tadjikistan	4	0,0048	5,6	0,002		
Kirghizstan	13	0,07 (2009)	7,3	0,03	20 000	2 000 (2009)

*Le Turkménistan produit en moyenne par an plus de 70 milliards de m³ du gaz, dont plus des trois quarts est exportés. La baisse de production, en 2010, est due à une réduction des importations de l'entreprise russe Gazprom.

IV – Une nouvelle opportunité pour l'Asie Centrale ; les Terres rares.

La Chine exporte 97 % des terres rares. Elle dispose d'environ un tiers des ressources mondiales et elle en contrôle les prix. L'Etat japonais va aider les industriels nippons à sécuriser leurs approvisionnements en développant des partenariats avec les pays possédant des terres rares dont fait partie le **Kazakhstan**.

Un centre franco-kazakh, pour le transfert de technologie a été créé. La France est représentée par la Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Le Kazakhstan est représenté par la société qui est la société nationale atomique kazakhe. En septembre 2011, le CIES, le BRGM et Kazatomprom ont signé un accord de partenariat sur les terres rares. Ces dernières sont associées au minerai d'uranium. Un atout pour AREVA. Les terres rares ne sont pas rares dans le monde mais il faut au moins dix ans avant qu'une mine puisse produire

IV- Un exemple de valorisation de ses matières premières : Le Titane KAZAKH

La société Kazakhe Ust-Kamenogorsk Titanium and Magnesium Plant (UKTMP) est une entreprise leader dans la production du titane. La sécurisation de sa chaîne d'approvisionnement est assurée. Elle possède les compétences pour extraire le minerai, le transformer en éponge de titane et transformer cette dernière en lingot.

Le 19 septembre 2011, la mise en service de l'usine UKAD, filiale à 50/50 de la société UKTMP et de la société française Aubert et Duval a été effectuée à Saint-Georges-de-Mons en Auvergne. Cette société proposera des produits semis finis en alliages de titane. Ainsi UKTMP sera-elle présente sur tout le processus de production de produits en titane.

La part du titane dans la masse à vide des avions sera plus importante sur les nouveaux modèles (Airbus A 350, Boeing B787) que sur les anciens. Elle sera de l'ordre de 15 %. En conséquence Airbus a décidé de soutenir la filière franco-kazakhe d'approvisionnement de pièces détachées en prolongeant, jusqu'en 2022, un contrat de 1,2 Md€.

Principaux intervenants du Titane.

Société	Pays	Eponge (en t)	Lingots (en t)	Billetes	Matricés
VSMPO-AVISMA	Russie	42 000 (23,33%)	35 000 (16,35%)	Oui	Oui
UKTMP	Kazakhstan	24 000 (13,33%)	10 000 (4,66%)		
UKAD	France			Oui	
Aubert et Duval	France				Oui
Sumitomo	Japon	24 000 (13,33%)	5 000 (2,36%)		
Toho	Japon	16 000 (8,88%)	19 000 (8,87%)		
Timet	USA/UK	13 000 (7,22%)	53 000 (24,76%)	Oui	
Allegheny Uniti	USA	5 000 (2,78%)	38 000 (17,76%)	Oui	
Wyman Gordon	USA				Oui
Ladish	USA				Oui
Fuchs	Allemagne				Oui
Zun YI	Chine	20 000 (11,12%)			
Fushun	Chine	8 000 (4,45%)			
Autres	Chine	28 000 (15,56%)			
Baoti	Chine		12 000 (5,61%)	Oui	
Shanghai	Chine		10 000 (4,67%)		
Autres	Chine		20 000 (9,35%)		
Autres	Divers		12 000 (5,61%)		
	TOTAUX	180 000	214 000		

L'ASIE CENTRALE au cœur des relations entre l'Occident et l'Orient.

Dès leur accession à l'indépendance, après la dissolution de l'URSS, les républiques de l'Asie Centrale deviennent membres de la Communauté des Etats Indépendants (CEI). Elles se rapprochent aussi de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Par ailleurs, elles participent, dès 1996, avec la Chine et la Russie à la création de l'Organisation de Coopération de Shanghai.

I - Les relations entre l'OTAN et le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

En novembre 1991, au sommet de Rome, l'OTAN adopte le Concept stratégique. Il en résultera la création du Conseil de Coopération Nord-Atlantique (CCNA) qui rassemble les membres de l'OTAN et ceux de l'ancien Pacte de Varsovie. En 1994, les membres du CCNA et ceux de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) décident de mettre en place un programme de coopération appelé « Partenariat Pour la Paix » (PPP). En 1997, le Conseil de Partenariat Euro-Atlantique (CPEA) remplace le CCNA.

La coopération entre les membres participant au Partenariat Pour la Paix repose sur deux principes :

- ≡ l'ouverture à tous ;
- ≡ l'autodifférenciation, c'est à-dire que chacun des Partenaires peut décider lui-même du niveau et des domaines de coopération avec l'Alliance.

Évolution des relations.

Kazakhstan.

Les relations entre l'OTAN et le Kazakhstan remontent à 1992, lorsque le pays est devenu membre du CCNA. La coopération se renforce, en 1995, le pays adhère au PPP. En 2002, il s'est associé au processus de planification et d'examen (PARP) du PPP. Depuis 2005, année du premier plan d'action individuel pour le Partenariat (IPAP), le soutien aux processus de réforme interne s'est intensifié.

Kirghizistan.

En 1992, le Kirghizistan est devenu membre du CCNA. En 1994, il adhère au PPP. Depuis son adhésion au PPP, le Kirghizistan a participé à plusieurs exercices portant sur le commandement et le contrôle, les plans civils d'urgence et la coopération civilo-militaire.

Ouzbékistan.

Les relations entre l'OTAN et l'Ouzbékistan ont débuté en 1992, lorsque le pays est devenu membre du CCNA. Les relations se sont développées, en 1995, lorsque le pays a adhéré au PPP, puis, en 2002, lorsqu'il a accédé au PARP. Le soutien au processus de réforme interne s'est intensifié, et le rôle du pays dans les activités PPP continue de s'accroître. L'OTAN et l'Ouzbékistan, dont les relations ont certes connu un certain déclin après les événements d'Andijan, en 2005, entretiennent un dialogue régulier dans le cadre du CPEA et s'emploient activement à développer leur coopération dans un certain nombre de domaines spécifiques.

Tadjikistan.

Les relations entre l'OTAN et le Tadjikistan remontent à 1992, lorsque le Tadjikistan est devenu membre du CCNA. En 2002, le pays a adhéré au PPP afin de travailler aux côtés des Alliés dans des domaines où les objectifs bilatéraux convergent. Depuis son adhésion au PPP, le Tadjikistan a joué un rôle actif en accueillant des exercices, surtout ceux axés sur le commandement et le contrôle, les plans civils d'urgence et la coopération civilo-militaire.

Turkménistan.

Les relations entre l'OTAN et le Turkménistan ont débuté en 1992, lorsque le pays est devenu membre du CCNA. Elles se sont intensifiées, en 1994, avec l'adhésion du Turkménistan PPP. Les initiatives de coopération qui ont vu le jour dans le cadre de ce partenariat englobent aujourd'hui un éventail d'activités dans lesquelles les objectifs de l'OTAN et du Turkménistan convergent.

Fondées sur la perception d'enjeux de sécurité communs, les relations avec ces pays non membres de l'OTAN portent sur les domaines :

- ≡ de la coopération dans le domaine de la sécurité ;
- ≡ de la politique et la planification de la défense ;
- ≡ de la gestion des crises et les plans civils d'urgence ;
- ≡ de la science et l'environnement ;
- ≡ les systèmes d'information et de communication.

11- La coopération dans le domaine de la sécurité.

Kazakhstan.

Le Kazakhstan a affecté un bataillon d'assaut aéroporté pour un éventuel déploiement dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, sous mandat de l'ONU, dirigées par l'OTAN. Un projet développé dans le cadre du processus de planification et d'examen (PARP) a transformé ce bataillon en brigade (KAZBRIG). Le Kazakhstan aurait donc la capacité de fournir en permanence, par voie de rotation, un bataillon.

Le Kazakhstan, la Russie, l'Ukraine, l'Ouzbékistan et la Biélorussie ont conclu avec l'OTAN un accord concernant le transport de fret non létal destiné à la FIAS, par voie ferroviaire, vers l'Afghanistan. Le premier convoi est arrivé en juin 2010.

Le Kazakhstan accueille et participe à des activités d'entraînement et des exercices du PPP. Il souhaite mettre en place un centre d'entraînement régional. En 2006, 2007 et 2009, le Kazakhstan a accueilli des exercices militaires de grande envergure, dénommés « Steppe Eagle », qui ont contribué à renforcer l'interopérabilité de la KAZBRIG avec les forces de l'Alliance.

Le Kazakhstan contribue aussi à la lutte contre le terrorisme grâce à sa participation au Plan d'Action du Partenariat contre le Terrorisme (PAP-T). Il s'agit de partager avec l'OTAN les données et les analyses du renseignement, de renforcer les capacités nationales de lutte contre le terrorisme et d'améliorer la sécurité aux frontières.

Kirghizistan.

Le Kirghizistan participe à de nombreux exercices du PPP. Une compagnie d'infanterie, un peloton spécial de la garde nationale pour la formation à la lutte antiterroriste et au maintien de la paix et une compagnie de gardes-frontière participent aux opérations et aux exercices de formation OTAN/PPP. La participation à ces activités nécessite dans chaque cas une décision gouvernementale.

Ouzbékistan.

Depuis 2002, l'Ouzbékistan soutient les opérations de l'Alliance en Afghanistan. L'Ouzbékistan a autorisé l'Allemagne à utiliser son aéroport de Termez et les Alliés à survoler et à transiter par son territoire. Des spécialistes ouzbeks ont apporté leur concours à la réalisation d'infrastructures en Afghanistan. En particulier, la construction des dix ponts qui relient le nord de l'Afghanistan à Kaboul.

Tadjikistan.

Le Tadjikistan accueille sur son aéroport, à Douchanbe, les avions militaires français participant aux opérations en Afghanistan. Les Alliés et le Tadjikistan coopèrent aussi dans la lutte

contre le terrorisme. L'OTAN soutient le pays dans ses efforts visant à créer un stage de formation au contre-terrorisme à l'Institut militaire du ministère de la Défense.

Le Tadjikistan a dressé une liste des unités, dont un peloton d'infanterie, un groupe d'officiers d'état-major et un groupe de médecins militaires, déclarées disponibles pour des opérations et exercices d'entraînement OTAN/PPP. La participation à ces activités nécessite une décision gouvernementale. Le Tadjikistan s'emploie aussi à intensifier la coopération avec les Alliés dans le domaine du déminage.

Turkménistan.

En raison de sa neutralité, le Turkménistan ne met pas ses forces armées ni ses infrastructures à disposition d'opérations dirigées par l'OTAN. Toutefois, il est prêt à apporter une contribution à des opérations de secours, d'aide humanitaire et de recherche et sauvetage. Chaque année, des officiers turkmènes participent à des stages proposés par l'OTAN. Parmi les sujets abordés figurent la maîtrise des armements, le désarmement, la non-prolifération, le droit des conflits armés, les techniques de lutte contre le terrorisme, la problématique des trafics illicites, la sécurité, le contrôle des frontières, l'établissement des plans et des budgets de défense, les services médicaux et l'apprentissage des langues.

12 - La réforme du secteur de la défense et de la sécurité.

Kazakhstan.

Le processus de réforme démocratique et institutionnelle, inclus dans le Plan d'Action Individuel pour le Partenariat (IPAP), est soutenu par L'OTAN. Le Kazakhstan peut donc tirer parti des pays alliés, en particulier dans le domaine de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité. Il a souscrit aux objectifs du Plan d'Action du Partenariat pour l'établissement d'institutions de défense (PAP-DIB). Ce plan aide à mettre en place un contrôle judiciaire efficace et des dispositions de commandement appropriées pour les institutions du secteur de la défense et de la sécurité.

Depuis juin 2002, la participation du Kazakhstan au processus de planification et d'examen du PPP l'aide à renforcer l'aptitude de ses forces à travailler avec l'OTAN. Le Kazakhstan cherche à parvenir à l'interopérabilité entre des éléments de ses forces armées et celles des pays alliés. Actuellement, il axe ses efforts sur ses forces aéromobiles.

Kirghizistan.

En 2007, le Kirghizistan a adhéré au PARP. Il a donc entrepris, en concertation avec les Alliés, de réformer ses forces armées. Le gouvernement kirghize a obtenu une aide supplémentaire pour l'élaboration des plans de réforme. Ces derniers devraient permettre au Kirghizistan d'être mieux à même de prendre part à des opérations de maintien de la paix aux côtés des forces de l'OTAN.

Le Kirghizistan s'emploie à renforcer ses capacités de recherche et de sauvetage en montagne, ainsi que ses structures militaires de commandement et de contrôle. L'instruction militaire joue un rôle dans ces processus. La coopération dans ce secteur couvre un large éventail de domaines, parmi lesquels la formation linguistique, la formation et l'entraînement à la recherche et au sauvetage, la sécurité et le contrôle des frontières, le droit des conflits armés et les droits de l'homme. Le Kirghizistan participe également à un programme soutenu par l'OTAN pour la reconversion du personnel militaire dégagé des cadres. L'objectif de ce programme est d'atténuer les conséquences socio-économiques de la restructuration des forces armées du pays en facilitant le retour des anciens militaires sur le marché de l'emploi civil.

Ouzbékistan.

L'OTAN appuie le processus de réforme démocratique et institutionnel engagé en Ouzbékistan. La participation de l'Ouzbékistan au PARP, depuis 2002, a pour objectif l'interopérabilité de certains éléments de ses forces armées avec les forces des pays de l'OTAN. Des travaux conjoints ont été lancés pour développer un bataillon de maintien de la paix qui sera amené à opérer aux côtés des Alliés.

Dans le cadre du PPP, l'Ouzbékistan continue de participer à des séminaires et à des ateliers consacrés à la politique et la stratégie de défense, ainsi qu'à la formation militaire des officiers, l'accent étant mis sur l'apprentissage de la langue anglaise.

Tadjikistan.

Le Tadjikistan vise à établir un contrôle démocratique efficace de ses forces armées. En consultation avec les Alliés, il met actuellement au point des procédures de coordination entre le gouvernement, le parlement et les forces armées. Ces dernières font l'objet d'une réforme. Les processus de coopération dans le cadre du PPP aident à atteindre ces objectifs et à renforcer la capacité du pays de participer à des opérations de maintien de la paix ou à d'autres opérations aux côtés des forces de l'OTAN. Le Tadjikistan envisage également de participer au mécanisme du processus de planification et d'examen PARP.

L'OTAN est par ailleurs prête à soutenir le pays dans les efforts qu'il déploie pour se moderniser et mobiliser les ressources publiques appropriées. L'OTAN et le Tadjikistan s'emploient à approfondir leur coopération afin de renforcer la sécurité aux frontières du pays et de lutter contre la criminalité transfrontière, surtout le trafic de drogue.

La formation militaire est un domaine clé de la coopération. Des activités conjointes sont actuellement menées pour élaborer des cours dans des domaines comme la sécurité et le contrôle aux frontières et la formation linguistique. L'OTAN et le Tadjikistan poursuivent leurs travaux en ce qui concerne la préparation de certaines personnes aux activités liées à l'OTAN et l'introduction éventuelle des normes de l'Alliance dans les programmes de formation militaires du pays.

Turkménistan.

Néant

13 - Les plans civils d'urgence.

Kazakhstan.

Le Kazakhstan développe ses capacités en matière de plans civils d'urgence et de gestion des catastrophes en coopérant avec l'OTAN et en prenant part aux activités organisées par le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC). Le Kazakhstan a désigné, en 2008, un représentant auprès de l'EADRCC. Il a accueilli, en 2009, l'exercice « Zhetysu », qui s'est déroulé sur un site proche d'Almaty.

Kirghizistan.

Les plans civils d'urgence constituent, pour le Kirghizistan, un domaine de coopération clé. Il s'intéresse tout particulièrement à la coopération scientifique et technique dans ce domaine et aux mécanismes mis en place par le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC).

Le Kirghizistan a envoyé des experts participer aux séminaires organisés par l'École de l'OTAN d'Oberammergau.

Ouzbékistan.

Les plans civils d'urgence et la coordination des secours en cas de catastrophe sont des domaines de coopération importants. En avril 2003, l'Ouzbékistan a accueilli le premier exercice du

CPEA organisé en Asie centrale. Cet exercice (Ferghana 2003) simulait une réponse internationale à un tremblement de terre de grande ampleur dans la région.

L'Ouzbékistan s'emploie, en consultation avec les Alliés, à développer sa capacité de réponse civile aux situations d'urgence d'origine naturelle ou provoquées par l'homme.

Tadjikistan.

Le Tadjikistan s'emploie à se familiariser davantage avec l'organisation et les procédures alliées de secours en cas de catastrophe afin de développer ses propres capacités. Le pays envisage de mettre en place son propre centre pour les opérations de secours en cas de catastrophe et de créer une petite unité de secours en cas de catastrophe, conforme aux normes de l'OTAN.

Les Alliés travaillent avec le Tadjikistan à la mise sur pied de systèmes d'alerte rapide pour les catastrophes naturelles. Des ressortissants du Tadjikistan ont participé à des stages de coopération civilo-militaire opérationnels et tactiques dirigés par l'OTAN.

Turkménistan.

En consultation avec les Alliés, le Turkménistan développe sa capacité d'intervention civile dans les situations d'urgence d'origine naturelle ou humaine. Il s'emploie également à préparer ses unités à une participation à des opérations internationales de secours. Le pays a notamment entrepris de moderniser ses procédures de planification et d'organisation des opérations de sauvetage. L'OTAN a organisé, en 2009, un séminaire sur les plans civils d'urgence, à Achgabat. Ce séminaire, axé sur les principes de base de la gestion des catastrophes et des plans civils d'urgence, a rassemblé des membres du Département Défense civile du ministère de la Défense et des experts nationaux des plans civils d'urgence.

14 - La science et l'environnement.

Kazakhstan.

Dans le cadre du programme pour la science au Service de la Paix et de la Sécurité (programme SPS), le Kazakhstan a reçu des subventions pour plus de vingt projets de collaboration scientifique et environnementale, incluant des études sur les risques de contamination radiologique en Asie centrale, la gestion intégrée des ressources en eau et l'exploration de nouvelles technologies en matière de constructions parasismiques.

Le Kazakhstan participe au projet « Route de la soie virtuelle », qui a pour objectif de faciliter l'accès à l'internet d'universitaires et de chercheurs des pays du Caucase et d'Asie centrale grâce à un réseau satellitaire. Ce réseau est actuellement utilisé par de nombreuses institutions d'Almaty et le Kazakhstan s'apprête à l'étendre à plusieurs autres villes du pays.

En mai 2010, des scientifiques et des ingénieurs du Kazakhstan ont participé, aux côtés de ceux d'autres pays de la Communauté des États Indépendants (CEI), à un programme scientifique de l'OTAN visant à les former à la sécurisation des cyber-réseaux. Cette formation avait pour objectif premier de renforcer les réseaux informatiques des communautés universitaires et scientifiques de toute la région.

Kirghizistan.

Des scientifiques kirghizes ont reçu des subventions dans différents domaines d'étude relevant du programme OTAN pour la science au Service de la Paix et de la Sécurité. En juin 2006, un atelier de recherche avancée sur la biologie et la médecine de haute altitude a été organisé au lac Issyk-Koul. Le pays collabore aussi avec l'OTAN et avec d'autres pays partenaires dans le domaine de la gestion des conséquences environnementales de l'extraction d'uranium et sur d'autres questions de sécurité environnementale.

Le Kirghizistan participe aussi au projet « Route de la soie virtuelle ».

En mai 2010, des scientifiques et des ingénieurs du Kirghizistan ont participé au programme scientifique de l'OTAN visant à les former à la sécurisation des cyber-réseaux.

Ouzbékistan.

Dans le cadre du programme SPS, l'Ouzbékistan a reçu des subventions pour plus de cinquante projets de collaboration scientifique et environnementale. Il s'agit, entre autres, d'études sur les risques radiologiques en Asie Centrale, sur l'utilisation de l'énergie solaire pour l'approvisionnement en eau et la désalinisation dans la région de la mer d'Aral et d'un projet de modélisation pour l'évaluation de la sécurité environnementale dans la province de Khorezm.

L'Ouzbékistan participe aussi au projet « Route de la soie virtuelle ».

En mai 2010, des scientifiques et des ingénieurs ouzbèkes ont participé au programme scientifique de l'OTAN visant à les former à la sécurisation des cyber-réseaux.

Tadjikistan.

Des scientifiques du Tadjikistan ont reçu des subventions dans un certain nombre de domaines relevant du programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité (SPS). En 2006, une subvention à la constitution d'une infrastructure de réseaux a été accordée afin de moderniser le réseau local de l'université technique du Tadjikistan. Le pays collabore aussi avec l'OTAN et avec d'autres pays partenaires dans le domaine de l'extraction d'uranium et celui de la sécurité environnementale et de nouveaux projets au titre du SPS sont en préparation.

Le Tadjikistan participe aussi au projet « Route de la soie virtuelle ».

Turkménistan.

Depuis la première participation du pays au programme scientifique de l'OTAN, en 1996, des scientifiques et des experts turkmènes ont été associés à plus de trente activités. En outre, dans le cadre du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité, le Turkménistan a reçu des subventions pour plus de huit projets de collaboration scientifique et environnementale. Cette collaboration couvre des études sur les risques radiologiques que posent les déchets radioactifs en Asie centrale et leur manutention dans les conditions de sécurité voulues, sur la prévention du risque de déversements d'hydrocarbures et la pollution aux hydrocarbures dans la partie méridionale de la mer Caspienne, ainsi que sur la gestion stratégique des ressources naturelles sensibles.

Les priorités du Turkménistan dans le cadre du programme SPS sont la défense contre le terrorisme et la lutte contre les menaces pour la sécurité. Dans ce contexte, des responsables turkmènes ont déjà pris part à des projets financés par l'OTAN, et notamment, en mai 2010, à un cours de haut niveau portant sur les nouvelles méthodes et stratégies de lutte contre le terrorisme.

Par ailleurs, le Turkménistan participe au projet « Route de la soie virtuelle ».

15 - L'information du public.

Kazakhstan.

L'OTAN et le Kazakhstan travaillent à mieux faire connaître l'Alliance et les avantages de leur coopération. Ils ont tenu, en 2007, un atelier conjoint dont l'objet était de contribuer à la formation des responsables kazakhs en charge des relations avec la presse et de l'information du public. Un centre d'information de l'OTAN a ouvert ses portes, en 2007, à l'université Al Farabi d'Almaty. Il accueille chaque année des activités sur des thèmes en rapport avec l'OTAN et il

organise des visites de représentants de l'Organisation. Une bibliothèque dépositaire des publications de l'OTAN a été inaugurée à Astana en 2008. Par ailleurs, des travaux conjoints visant à élaborer une stratégie générale d'information publique sont en cours.

Kirghizistan.

Le Kirghizistan et l'OTAN travaillent ensemble pour faire mieux comprendre, à l'opinion publique, les avantages de la coopération et la sécurité euro-atlantique. Le pays entend ainsi mobiliser l'opinion publique en faveur des réformes à mener dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Des travaux sont en cours pour établir et développer des réseaux avec des universités, des organisations non gouvernementales, la presse et les médias. A cet effet, le Kirghizistan a accueilli en novembre 2007, à Bichkek, le forum euro-atlantique de la jeunesse.

L'OTAN soutient les activités de formation aux questions de sécurité et de défense et collabore avec le pays pour améliorer l'accès du public aux documents concernant l'OTAN et la sécurité. L'OTAN et le Kirghizistan ont ouvert à l'académie diplomatique de Bichkek, en février 2009, une bibliothèque dépositaire des publications de l'OTAN.

Ouzbékistan.

Aucune donnée

Tadjikistan.

Le Tadjikistan et l'OTAN travaillent ensemble pour permettre au public de mieux comprendre l'OTAN et les avantages de la coopération et de la sécurité euro-atlantique. Le pays a aussi l'intention de mobiliser davantage l'opinion publique en faveur des réformes dans le secteur de la défense et de la sécurité. Des travaux sont en cours pour établir et développer des réseaux avec des universités, des organisations non gouvernementales, la presse et les médias. L'OTAN soutient les activités de formation aux questions de sécurité et de défense dans le pays. En juillet 2006, 2007 et 2008, la Division Diplomatie publique de l'OTAN a parrainé une université d'été au Tadjikistan, qui a rassemblé des étudiants tadjiks et étrangers de haut niveau pour étudier et examiner des questions de sécurité internationale.

En juillet 2006, un groupe de parlementaires et de journalistes tadjiks est venu visiter le siège de l'OTAN. En septembre 2007, ce fut au tour d'un groupe de responsables gouvernementaux du Tadjikistan de visiter le siège de l'OTAN.

Turkménistan.

Aucune donnée

16 - Participation aux opérations de l'ONU et de l'OSCE.

Kazakhstan.

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

Le mandat de la *Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)* est de consolider la paix et la sécurité et d'aider à créer les conditions du développement de la République du Soudan du Sud, l'idée étant de donner au Gouvernement de la République du Soudan du Sud les moyens de gouverner efficacement et démocratiquement le pays et d'établir de bonnes relations avec ses voisins.

Ouzbékistan.

La Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe au Kosovo.

La *Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe au Kosovo (OMIK)* a été créée le 1^{er} juillet 1999 par la décision du Conseil permanent de l'OSCE PC.DEC/305. Cette décision suit la demande du Conseil de sécurité de l'ONU qui souhaite voir une

contribution de l'OSCE dans l'application de la résolution 1244. L'OMIK a pour mandat d'appuyer la MINUK, en particulier sur les questions concernant le renforcement des institutions et de la démocratie et les droits de l'homme.

Tadjikistan.

La mission des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour.

Depuis son indépendance en 1956, le Soudan demeure un pays divisé par les inégalités sociales et les diversités religieuses. Le Darfour, une région située à l'ouest du Soudan, est marquée depuis 2003 par de nombreux conflits. *La Mission hybride des Nations Unies et de l'Union Africaine au Darfour (MINUAD)* a été créée, le 31 juillet 2007, par la résolution 1769 du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a pour objectif de mettre fin au conflit opposant les mouvements rebelles à l'armée soudanaise et aux milices arabes soutenues par le gouvernement soudanais. Les quelques 20 000 militaires et 6 000 policiers prévus de la MINUAD, accompagnés d'un important dispositif civil, ont pris officiellement le relais des 7 000 soldats de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) le 1er janvier 2008. En date du 30 juin 2011, dans le cadre de cette mission sont déployés 1139 civils internationaux, 2833 civils locaux et 486 volontaires de l'ONU.

La mission de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe en Bosnie-Herzégovine.

Le 14 décembre 1995, un cadre général d'entente pour la paix en Bosnie-Herzégovine (BiH) est signé à Paris. Il met fin aux conflits en ex-Yougoslavie. Cet accord prévoit la mise en place d'une mission internationale chargée du volet civil de reconstruction de l'appareil de sécurité bosniaque. Cette tâche est confiée à la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) créée le 21 décembre 1995 par la résolution 1035 du Conseil de sécurité et qui s'est terminée le 31 décembre 2002. Parallèlement, les Accords de paix de Dayton prévoient le déploiement d'une force militaire internationale pour la mise en oeuvre de la paix sous l'autorité de l'OTAN. Le 16 décembre 1995, l'OTAN lance l'opération Joint Endeavor (IFOR) et l'OSCE déploie une mission de stabilisation : *la Mission de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe en Bosnie-Herzégovine (OSCEBIH)*. Cette dernière a la responsabilité de s'assurer de la bonne tenue des élections, de promouvoir et veiller au respect des droits de l'Homme, de la stabilisation militaire régionale et d'aider au renforcement des institutions démocratiques.

Turkménistan.

Aucune participation n'est répertoriée pour cet État.

Nombre de personnels des Etats d'Asie Centrale participant aux opérations de l'ONU.

Opérations	Militaires	Observateurs Militaires	Policiers	Autres	Total
Kazakhstan					
MINUSS	0	4	0	0	4
Ouzbékistan					
OMIK	0	0	0	1	1
Tadjikistan					
MINUAD	0	0	11	0	11
OSCEBIH	0	0	0	1	1
Total	0	4	11	2	17

17 – La participation de l'OSCE à la restauration de l'ordre public au Kirghizstan.

Kirghizistan.

L'Initiative de sécurité communautaire – Kirghizstan.

Le Conseil permanent de l'OSCE a approuvé l'envoi d'une mission policière au Kirghizstan, le 22 juillet 2010, par sa décision n° 947 suite aux graves affrontements ethniques du mois de juin 2010. L'objectif est d'aider le Kirghizstan à réduire les tensions interethniques, restaurer l'ordre

public et renforcer les capacités des unités territoriales du ministère kirghiz en aidant et conseillant et en surveillant la police nationale.

Etats participant à l'initiative de sécurité communautaire – Kirghizstan.

Pays	Militaires	Observateurs Militaires	Policiers	Autres	Total
Bulgarie	0	0	2	0	2
Danemark	0	0	1	0	1
Etats-Unis	0	0	5	0	5
Finlande	0	0	1	0	1
Lituanie	0	0	1	0	1
Royaume-Uni	0	0	1	0	1
Russie	0	0	3	0	3
Serbie	0	0	3	0	3
Suède	0	0	1	0	1
Suisse	0	0	1	0	1
Turquie	0	0	3	0	3
Ukraine	0	0	2	0	2
Total	0	0	24	0	24

II – Les républiques de l'Asie Centrale membres fondatrices de l'OSC.

Le groupe est créé, en 1996, à Shanghai. L'opinion occidentale ne s'y intéresse pas. Il est considéré comme une réunion d'intérêts locaux.

Les membres sont la Chine, la Russie, le Kazakhstan, le Tadjikistan et le Kirghizistan.

Le but du groupe est :

- 1) d'organiser la sécurité régionale ;
- 2) d'assurer la sécurité des frontières dans une zone à conflits frontaliers or 8000 Km de frontières entre la Chine/Russie ;
- 3) d'instaurer la stabilisation d'une région menacée par la situation afghane.

Les Russes considèrent le groupe de Shanghai comme une création inédite. Une alliance régionale à l'Asie centrale qui se transforme en un système d'alliances débordant l'Asie centrale. Si ce groupe ne modifie pas vraiment les grands équilibres régionaux, il recouvre les relations entre les Etats. Grâce à lui l'Asie centrale dispose d'une place éminente dans les conceptions géopolitiques des deux pays qui en sont les moteurs : la Russie et de la Chine. L'Asie centrale, pour la Russie, est l'étranger proche, une zone d'influence jusqu'en 1992, une zone de contact des grands pays musulmans : Turquie, Iran, Afghanistan. Une zone de ressources énergétiques, enjeu pour les grands pays consommateurs dont la Chine, l'Europe, les Etats-Unis.

Le groupe, pour la Chine, marque un nouvel équilibre. Une nouvelle influence quand elle avait accepté celle de l'URSS qui depuis est redevenue la Russie.

Lors du sommet des 14-16 juin 2001, pour le 5^{ème} anniversaire, le groupe devient l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS). C'est un tournant qui engendre la définition de nouveaux objectifs et la lutte contre les 3 fléaux – le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme.

Les structures permanentes sont :

- ≡ un secrétariat à Pékin ;
- ≡ une structure antiterroriste régionale à Tachkent ;
- ≡ un sommet par an.

Une extension géographique à l'Ouzbékistan est réalisée.

Puis des Etats observateurs, avec possibilité d'être membre, rejoignent l'OCS :

2004 : Mongolie

2005 : Inde et Pakistan

2006 : Iran

2007 : Afghanistan et Turkménistan et présence du Secrétaire Général Adjoint de l'ONU ; l'Américain Lynn Pascal

Même s'il existe des désaccords feutrés, il y a des avantages. Désormais, une alliance multilatérale existe où la Chine joue un rôle dominant. La Russie veut la sécurité et une alliance militaire quand la Chine insiste sur la coopération économique : c'est-à-dire le « grand jeu ». Ce dernier est l'accès aux ressources naturelles avec un accord pour la construction d'un gazoduc avec le Kazakhstan et une coopération nucléaire avec l'Ouzbékistan par des accords d'achat d'uranium et de gaz. Depuis fin 2009, un gazoduc de 1 800 Km du Turkménistan vers le nord-ouest chinois et une multiplication des projets d'infrastructures avec les 5 républiques d'Asie centrale. Par ailleurs, en 2008, le commerce avec ses 5 nations explose à plus de 30 milliards de dollars. C'est un défi pour la Russie.

L'OCS est une alliance solide, efficace qui permet à la Chine d'être une composante de la zone centro-asiatique et qui permet de contenir les ambitions américaines. Mais ce n'est pas une alliance comparable à l'OTAN. Elle est une instance représentative de l'Asie.

Les Pays d'ASIE CENTRALE : Un jeu d'influence

On doit à l'explorateur géographe Alexander VON HUMBOLT (1769-1860), la première conception de l'Asie Centrale comme région du monde. Elle est appelée en 1843 « TURKESTAN » jusqu'à Staline et va de l'Est à la mer Caspienne à l'Ouest de la Chine. Région montagneuse, au climat rude, à la marge des empires perses, ottomans, chinois, russes, britanniques se positionnant comme un remarquable terrain d'observation des jeux d'influence des anciennes et nouvelles puissances.

Il convient également de distinguer les cinq pays d'Asie Centrale d'autres pays ex-république soviétiques avec lesquelles ont les confond souvent :

Caucase du Nord : ce sont les républiques de la Fédération de Russie : Adyguie, Kabaidyna, Balkavie, Techerkesse, Ingoudie, Ossétie du Nord, Tchétchénie, Daghestan aux populations caucasiennes, composites avec une forte communauté russe.

Caucase du Sud : Géorgie et Azerbaïdjan

Depuis la chute en 1991 de l'URSS, Pays d'Asie Centrale (PAC) et Caucase n'ont cessé de se réinventer, de se reconstruire une légitimité politique et culturelle dans des limites aux frontières assez fragiles créées de toute pièce par les ethnologues du Tsar ou les soviétiques. Il faut donc comprendre ce besoin impétueux de se distinguer de son voisin dans des limites historiques, ethniques, linguistiques, culturelles. En même temps, l'image qu'à l'Europe de l'Asie Centrale, comme zone immobile où les choses bougeaient lentement, relève de l'illusion d'optique, illusion favorisée par le conservatisme apparent et l'autoritarisme des gouvernements locaux. En réalité, nous assistons depuis deux décennies, à des successions de pouvoirs civils, des déplacements de populations, des reconfigurations spatiales très importantes.

Pour reprendre le langage diplomatique du XIX^{ème} siècle, les grandes puissances sur place avaient coutume, en parlant de l'Asie Centrale, de parler grands jeux et petits jeux, pour évoquer l'ensemble de manœuvres conduisant à des jeux d'influence ou des jeux de pouvoirs. Il en est de même aujourd'hui avec la Russie, la Chine, les deux grands du voisinage avec la Turquie et l'Iran qui y sont traditionnellement attachées, avec les Etats-Unis, qui veulent développer une puissance orientale et pour ce qui nous concerne, l'Europe et la France, qui ne veulent pas rester absents dans ce grand ou petit jeu.

I – Sur quel terrain va donc s'organiser ces jeux d'influence ?

C'est un terrain, même avec les ressources des sous-sols, sous-développé. On y voit une forte corruption de l'appareil administratif agricole et pétrolier, au niveau des structures de crédits, de livraison des intrants, des experts de toute nature. Suivi de près par le Kirghizstan, le Tadjikistan a un prix de 350 \$, ce qui le situe parmi les pays les plus pauvres du monde.

Le fonctionnement social est patriarcal, avec un repli sur la famille, (endogène, autosubsistance, troc) et le clan.

Beaucoup de diplômés, des universités importantes dans les capitales, de petites universités dans les villes de provinces, ouvertes aux classes moyennes et donnant une impression de progression sociale et d'ascension par l'enseignement supérieur. Mais face à l'absence de débouchés, on assiste à une radicalisation politique des jeunes et des adultes, de déclassement et de départs pour des salaires plus compétitifs sur le marché russe, voire kazakh.

Le Kirghizstan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan se vident, sauf à devenir une plateforme de réexportation. La disparition de l'Etat providence russe et encore très marquante. Faute de cette

assistante, parfois regrettée, l'émigration peut-être vécu à la fois comme un mécanisme de contournement de l'Etat, mais surtout un réflexe de survie.

Enfin les PAC possèdent une natalité important, des pays très ruraux et très déserts.

	Ruraux	Densité
Kirghizistan	64 %	27 h
Tadjikistan	73 %	49 h
Turkménistan	50 %	10 h
Ouzbékistan	64 %	64 h
Kazakhstan	42 %	5,8 h

II – Le Grand Jeu Russe.

Ils s'installent en Asie Centrale au XVIII^{ème} siècle. D'abord des cosaques, soldats-paysans fuyant le servage, puis des communautés religieuses persécutées (vieux-croyants, protestants). Il y a 400 000 russes en 1896, 1 500 000 en 1916, car le Tsar y exile les réfractaires et les dissidents, la dékoulakisation des années 20-25 augmente les chiffres. Pendant la guerre germano-soviétique fin 1941, 180 000 juifs ashkénazes partent en Ouzbékistan - Tachkent compte encore aujourd'hui 30 000 juifs- en 1945, 1 million d'allemands prisonniers sont déportés au Kazakhstan (80% de la population allemande retenue en URSS). L'Ouzbékistan « accueille » 35 000 polonais. Pendant la campagne « Terres vierges » de Kroutchev, en 1954, 2 millions de « volontaires » russes partent au Kazakhstan. En 1954, il y a plus de russes que de Kazakhs chez eux.

Après la chute de l'URSS, et la constitution des Républiques autonomes (C.E.I.) de 1992 à 1994, nous assistons à une émigration franche des russes, perçus comme des minorités coloniales indésirables. Mais très vite l'émigration des centres asiatiques reprend. Entre 3 et 5 millions de Tadjiks, Kirk-ouzbèkes travaillent en Russie à plein temps ou saisonniers. 2 millions de résidents de ces trois pays vont au Kazakhstan. Aujourd'hui encore, la Russie reste une destination première (pour mémoire, l'émigration se tourne ensuite vers les Etats-Unis, Canada, Israël Allemagne quelque 10 000 ouzbèkes en Corée du Sud et des milliers aux Emirats Arabes Unis, Arabie Saoudite).

Les russes ont toujours considéré, les PAC comme leur pré carré. Ils y ont maintenue longtemps beaucoup de troupes, des gardes frontières, des bases militaires, des bases aéronautiques et spatiales, des unités continuent à y stationner.

Dans ce grand jeu, ils luttent contre leurs rivaux avec la langue, la culture, la force militaire qui apporte une forme de sécurité mais ils connaissent trop de difficultés économiques (malgré l'embellie gazière de ces dernières années) et démographiques pour maintenir une position ultra dominante.

Dans ce jeu d'influence, le Kremlin assure un soutien sans faille aux régimes des PAC. Les durcissements autoritaires ont fait fuir ou reculer les Etats-Unis, l'Europe et les Organes Internationaux. Elles ont conforté l'autorité et le prestige de Vladimir POUTINE. Sous le titre slogan « Guerre contre le terrorisme », Russie et PAC ont le même combat contre l'Islamisme international. Les insurrections sont réprimées par des régiments spéciaux russes comme en Ouzbékistan

La sécurité régionale est russe, elle est en même temps une nécessité pour les russes qui luttent contre :

- ≡ les infiltrations islamistes dans la région Volga-Oral ;
- ≡ le trafic de drogue : « les larmes d'Allah » nom donné à l'héroïne liquide, qui a un chiffre d'affaires de 100 milliards de \$, équivalent aux hydrocarbures, produite en Afghanistan et commercialisée dans les PAC, qui tue chaque année 30 000 jeunes russes. Les russes ont installé un bataillon, pour lutter contre la drogue à Och (Sud Kirghizstan), renforcé de 50 gardes frontières ;
- ≡ contrôle des réseaux d'exportation d'hydrocarbures et de gaz ;
- ≡ contrôle de flux migratoires ;
- ≡ surveillance de 7 000 km de frontières russo-kazakhs, « impossible ».

En 2011, la Russie a réussi son retour et son grand jeu. Certes, elle n'a pas de monopole, elle ne contrôle plus le prix du gaz, mais elle gère l'accueil des migrants, la sécurité des pays de plus en plus autoritaires. Ses handicaps sont tous aussi forts : son incapacité et même le refus de l'opinion publique russe du multiculturalisme. Les « centres asiatiques » sont mal vus, persécutés, stigmatisés dans les villes russes où ils émigrent. Il y a des assassinats, viols, voies de faits de tout genre, racisme propre aux russes.

Les russes portent tout le poids de la sécurité dans leur marge méridionale qui coûte très cher et qui devient souvent un fardeau. Tandis que les chinois gagnent de l'influence avec les cartes plus agréables du développement.

III – La Chine.

Entre la Chine et les PAC, il y a une asymétrie de puissance. Mais l'avenir économique des PAC va se jouer, en grande partie, dans leurs relations avec la Chine. Si beaucoup d'étudiants vont à Moscou, un certain nombre, croissant, apprend le chinois et part en Chine. Le Software chinois (s'opposait au hard russe) installe les instituts Confucius, les bourses d'études ; le Kazakhstan, convoité, fait partie des 10 premiers pays à envoyer des étudiants en Chine.

L'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS) montée contre l'influence des Etats-Unis des années 1990, souhaite établir un jeu de libre échange pour à la fois, développer le Turkestan chinois (Xinjiang) et distribuer ses produits. Cette structure est appréciée (commerce, hydrocarbures) même si d'autres parlent de « bluff » même si la Chine à moins d'atout que la Russie, l'évolution semble se faire à long terme en sa faveur. Elle a flatté l'ego des républiques et leurs Présidents en les recevant en Chine avec tous les honneurs. Les jeunes générations sont sensibles à l'influence chinoise, même si les adultes se méfient de cette asymétrie. Car pour eux, la Chine est traditionnellement l'ennemie historique des peuples de la steppe et de l'Islam. Il faut savoir, à ce sujet, et comme handicap de la Chine et de son jeu d'influence, que depuis Mao, elle s'estime victime de « Traités inégaux » du XIX^{ème} siècle, et voulait pouvoir récupérer 1 500 000 km² en Union Soviétique dont 910 000 dans les PAC. Elle a récemment accepté 3 200 km² dans les PAC limitrophes. Les accords finaux de démarcation (1994 et 2002) ont laissé des traces. On aurait pris les bonnes terres, des rivières, l'accès aux cols etc.... La Chine puissante et raide est respectée.

Enfin, il y a la question des ouighours, avec leurs diasporas au Kazakhstan et au Kirghizstan où les services secrets chinois traquent les dissidents et les expulse vers la Chine. La gestion des fleuves transfrontaliers, avec le Kazakhstan est tout aussi autoritaire, raide et néocoloniale. L'Hi et l'Irtych viennent du Xinjiang et de l'Altaï chinois. Pékin, dans ses prélèvements, est passé de 10 % à 40 % créant un début de désastre économique et écologique au Kazakhstan (culture et électricité). Au fond, la Chine veut un développement du « Grand Ouest » en priorisant le Xinjiang (1/6 de la superficie). Elle songe à un protectorat chinois économique sur les PAC, et songeant à établir un

corridor Chine Carpienne, pour de multiples raisons. En attendant, elle développe avec les PAC limitrophes, un commerce de valise qui n'exclut pas de grands investissements d'oléoducs et gazoducs vers elle ; grand jeu chinois, plein d'avenir, mais très réaliste, fragile, ambiguë devrait surmonter de vieux conflits culturels.

IV – L'influence des Etats-Unis est relativement limitée.

Elle a démarré très tôt, dès la chute de l'URSS, le soft power américain a développé une politique de « Containment » à la fois vis-à-vis de la Russie et de la Chine, en particulier par le plan START (Stratégie d'Asie Centrale libre d'Armes Nucléaires). Les Etats-Unis ont, ensuite, développé avec l'Ouzbékistan qui vous se démarquer, la première base militaire à Manas en 2002, menace aujourd'hui. Les expéditions militaires de l'Irak, et surtout de l'Afghanistan, et notamment, les perspectives de demi-échec et de retrait ont fait perdre beaucoup de poids à l'estime des PAC pour les Etats-Unis.

L'OTAN, après quelques velléités, se tourne préférentiellement vers l'Ukraine et la Géorgie. En 2009, le Kazakhstan a accueilli un forum Euro-Atlantique sous l'égide de l'ONU et sa brigade KAZBRIG souhaite obtenir l'interopérabilité OTAN.

Le vrai rôle d'aujourd'hui, dans cette zone, d'influence américaine reste la militarisation de la mer Caspienne, qui est, plus que jamais, un vrai secteur stratégique pour les Etats-Unis. Elle permet d'équiper les Etats riverains (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan) d'une flotte navale sous influence américaine, complétée par des forces de police spéciales pour le cheminement du pétrole et la surveillance de l'Iran. Dans cette partie de l'Asie, à part la Caspienne, c'est le Pakistan, sans doute, qui sera son prochain terrain d'action.

V - Parler de l'influence de l'Iran et de la Turquie, c'est évoquer l'influence présente de l'Islam dans les PAC.

Cette influence est évidente, comme, convenue, et soit plutôt exercée avec force dans la première décennie 1991-2001. L'Islam et la Turquie sont « chez eux » dans les PAC.

Les PAC relèvent grandement de la civilisation perse. L'Ere de NOROUZ (nouvel an iranien, 21 mars) et fêté dans toute la région. Les Tadjik ont xénophobes (ou persophones). L'Iran est observateur à l'OSC. Il s'agit donc d'un petit jeu d'influence. Libéré les forces islamiques au nom de leur indépendance, pour affirmer leur caractéristiques propres, les PAC se sont ravisés. Ils disent clairement qu'ils ne souhaitent pas importer la révolution islamique de Téhéran. Ils participent, à leur place, à l'Organisation de la Conférence Islamique pilotée par Téhéran, mais en même temps, maintiennent une relation forte avec Israël.

Quant à la Turquie, la renaissance de sa politique étrangère passe par la mobilisation de l'ensemble des éléments historiques, culturels, religieux de PAC liés à l'empire ottoman. Le dynamisme économique de la Turquie, sa politique culturel et religieux, lui donne une bonne position dans les PAC : promotion de la langue turque, Agence Turque de coopération Internationale (TIRA), Agence de Coopération Culturelle Turcophone (TÜRKSÖY). Turkménistan : pays des turcs, les Azéries sont des anatoliens, et les ouzbeks sont le deuxième peuple turcophone du monde de 30 millions d'habitants. Les origines de l'islam turc se situent en Asie Centrale, par la médiation des iraniens orientaux. Journaux turcophones, réseaux de lycées turcs (parfois fermés, 60 fermetures en Ouzbékistan). On peut dire que la volonté d'unicité turque d'Ankara, voulue comme le grand frère, a été très marginalisé à partir de 2001/2002. Ankara et souvent accusée, par les PAC d'accueillir les dissidents politiques.

Cela dit, l'Islam, dans les républiques, joue toujours un rôle de marqueur culturel identitaire ; mosquée, centre d'enseignement islamique sont bien visibles dans l'espace public. Il existe un vrai

islamisme centre asiatique, nationaliste, chatouilleux, car sous l'URSS allié, beaucoup de caucasiens et de centre asiatiques ont maintenu leur religion, former des disciples et des cadres pour un renouveau de l'islam, qui accepte la fraternisation, mais rejette les influences.

Tout n'est pas dit sur les influences de la Turquie et de l'Iran, dans la mesure où ces deux pays ont une lecture la plus asiatique de leur identité, aujourd'hui.

VI – L'influence, de grand jeu ou petit jeu, de l'Union Européenne et de la France ?

Malgré les grands discours, cette influence reste très modeste : l'Union Européenne est un partenaire secondaire, utile surtout pour la diversification des relations extérieures. L'absence d'unité politique de l'Europe, l'importance qu'elle accorde, à juste titre, à la démocratie et aux droits de l'homme, font que l'UE a peu d'impact : c'est un partenaire alternatif, caractérisé par la multiplicité des acteurs qui ne s'entendent pas, et la difficulté de son message politique. Pour les PAC, Bruxelles est timide.

En 2007, sous la Présidence allemande de l'Europe a été établi un programme : STRATEGIE, pour un partenariat avec les PAC de 2007 à 2013 fondé sur :

- ≡ la Stabilité ;
- ≡ la Sécurité ;
- ≡ la Lutte contre la Pauvreté ;
- ≡ la Coopération Union Européenne – Pays d'Asie Centrale en énergie, transports, enseignement supérieur, environnement.

Peu à peu, les relations bilatérales (2/3) ont pris le pas sur l'approche régionale (1/3). L'approche régionale touche le crime organisé, trafic de drogue, l'eau. Kazakhstan et Turkménistan sont plus ouverts à l'UE – NABUCO (tracé Azerbaïdjan, Turkménistan, Turquie, Autriche). L'Ouzbékistan garde un mauvais souvenir des sanctions pris par l'UE, en 2005, après la répression violente de l'insurrection d'Andijan.

Dans cette lutte, il y a un antagonisme entre promotion de valeurs démocratiques et objectives commerciaux, l'Allemagne fait beaucoup mieux passer les intérêts économiques. Beaucoup de programmes européens ont été établis : 1,3 milliard €, de 1991 à 2006, ont été donnés aux PAC (UE est le premier donateur). Le programme TACIS (Technical Assistance Commonwealth State) arrêté en 2006 et poursuivi en 2011 (100 millions/an).

Cependant, des échanges économiques ont eu lieu avec les deux pays cités (Kazakhstan et Ouzbékistan) dans le secteur énergétique (80% en produit pétrolier) et aussi avec le Turkménistan (90%) – NABUCO. Des investissements touchent le domaine hydroélectrique, gaz, nucléaire, l'innovation technologique et scientifique ont été fait.

Même premier donateur, l'action de l'UE demeure peu visible et pas toujours efficace :

- ≡ Objectif ambitieux => Moyens modernes ;
- ≡ Choix des entreprises européennes pas clair ;
- ≡ Agences d'expertises pour projets peu qualifiées ;
- ≡ Salaires des expatriés.
- ≡ Pas de connaissances locales ;
- ≡ Peu de contrôle des fonds accordés (détournements).

Malgré son prestige culturel, sa volonté de lutter contre la pauvreté, de faire de la formation technologique, l'influence de l'Europe et de la France demeure faible. Elle serait bien avisée d'agir en coopération avec des acteurs régionaux bien implantés, comme la Turquie, voire l'Iran un jour.

Les grands jeux d'influence existent, ils sont comme toujours fluctuants, dépendent des circonstances et des politiques des puissances agissantes, mais, dans le fond, aucune puissance ne veut s'imposer vraiment dans ces pays centre asiatiques, lointains, pauvres, isolés, riches provisoirement de leurs hydrocarbures, et eux-mêmes contentent de cette diversité d'acteurs, qui leur permet de basculer à leur convenance. C'est sans doute le meilleur jeu à jouer avec de grandes puissances qui se neutralisent mutuellement tout en apportant. Quant à l'Europe, elle est bien loin, soumise à beaucoup de difficultés, sans qu'on sache si son action en Afghanistan, lui vaudra des ouvertures supplémentaires après le conflit.

9° Forum Euro-chinois

« Pour un nouvel humanisme dans un monde globalisé ».

27-28 juin 2011.

UNESCO, Paris.

L'UNION EUROPEENNE, LA CHINE ET L'ASIE CENTRALE.

Schéma d'intervention de M. Pierre Morel.

Représentant Spécial de l'Union Européenne pour l'Asie centrale.

Introduction.

- Importance croissante de cette région pour l'Europe, pas encore mesurée.
Tournant tardif en 2007 avec la « Stratégie pour un partenariat à long terme ».
L'Union est le premier partenaire commercial du Kazakhstan, mais aussi de la Chine, où sont présentes 33.000 entreprises européennes. Il est temps d'en tirer les conséquences politiques.
- Le sujet est complexe. Il faut éviter les simplifications sur le « grand jeu » (les acteurs sont désormais multiples), les « valeurs asiatiques », la Route de la Soie (l'Asie centrale n'est pas seulement une voie de passage), et même le « basculement vers l'Est » ; le seul vrai basculement est celui de la mondialisation, dans laquelle, il est vrai, la Chine joue un rôle déterminant.
- Entre l'UE et la Chine, le sujet de l'Asie centrale n'a été abordé jusqu'à présent que dans le cadre de consultations annuelles, qui doivent être développées de façon méthodique. Essayons de le faire aujourd'hui, à l'occasion de ce colloque.
- Ma démarche sera simple. Nous avons des approches différentes, qu'il serait absurde, et même dangereux, de nier ou de négliger. Mais il y a aussi des convergences importantes et croissantes sur lesquelles on peut construire une coopération qui n'existe pas encore aujourd'hui.

I. Les différences.

1. La Chine est pour l'Asie centrale un très grand voisin, alors que l'Union européenne est un partenaire encore lointain, même s'il tend à se « rapprocher » assez rapidement.
 - Voisinage de plus en plus dynamique sur le plan économique en raison d'une forte complémentarité: matières premières contre biens de consommation.
 - Forte attraction (contrepois face à la Russie, investissements, contrats à long terme, crédits), mais aussi crainte d'une domination. D'où la recherche d'autres partenaires, y compris l'Europe, et l'ambition d'une stratégie "multi-vectorielle" dans chaque capitale d'Asie centrale.
2. La Chine a elle-même une vision stratégique de « montée en puissance pacifique » (« heping jueqi »). Mais cette traduction est un euphémisme: la traduction de « jueqi » est « surgissement », comme le bambou, qui peut croître à un mètre en une nuit.
 - Emergence brillante de l'Organisation de Coopération de Shanghai (1996 puis 2001), première instance suprarégionale conçue à Pékin, qui connaît aujourd'hui un certain palier. C'est surtout un cadre rassurant pour l'expansion de l'influence chinoise.
 - Développement des infrastructures en vue de désenclaver la Chine de l'Ouest, dans le prolongement de ses propres programmes de développement (« xibu dakaiifa »). L'exemple le plus manifeste est le gazoduc turkméno-chinois inauguré le 14 décembre 2009 par le président Hu Jintao, qui inclut également l'Ouzbékistan et le Kazakhstan. La dimension sécuritaire n'est pas absente avec le développement du port pakistanais de Gwadar.
 - Même si c'est de façon discrète, la Chine suit depuis l'évolution politique de l'Asie centrale, et il faut aborder ici la question de la lutte contre le séparatisme qui est une donnée

fondamentale de sa politique, mais aussi un point de divergence avec l'Union européenne. Nous ne considérons pas le séparatisme comme un « troisième fléau » au même titre que le terrorisme et l'extrémisme. Nous respectons l'intégrité territoriale de tous les pays de la région, y compris de la Chine, bien sûr. Mais l'aspiration des représentants des minorités à ne pas être des citoyens de seconde zone n'est pas de en tant que telle illégitime. Elle n'est pas un mal en soi, et ne le devient que si elle emprunte des voies terroristes ou extrémistes. Il faudrait sans doute continuer de s'expliquer sur ce sujet sensible, mais il n'y a pas de raison de s'engager dans une polémique. Pour nous, le vrai « troisième fléau » dans la région, ce sont les trafics.

- Quant à l'évolution des régimes de la région, nous partons de l'idée qu'il faut sortir de l'alternative « présidentialisme ou islamisme », qui sert souvent d'alibi pour ajourner les réformes et exacerbe en fait les tensions. Il ne s'agit pas d'imposer un modèle de l'extérieur, mais de dépasser le schéma simpliste selon lequel un seul modèle convient à l'Asie centrale. Le passage à la deuxième génération qui suivra celle des fondateurs fera ressortir les spécificités propres à chacun de ces pays.

3. Plus généralement, la Chine et l'Union européenne ont, du fait de ces données de base, des approches différentes.

- Approche chinoise fortement bilatérale, avec des moyens importants, qui part de ses propres nécessités; l'approche régionale est un cadre de référence ou un prolongement de la politique de Pékin.
- Approche européenne, également bilatérale, avec des moyens plus modestes et diversifiés, mais qui veut encourager un renforcement de la coopération régionale, beaucoup trop faible actuellement, en insistant sur les besoins fondamentaux: renforcement institutionnel, lutte contre la pauvreté ; éducation, gestion de l'eau. Le développement des ressources énergétiques est important pour l'Union Européenne, mais l'engagement en Afghanistan a fortement amplifié la dimension sécuritaire, qui est maintenant au premier rang.
- Pour toutes ces raisons, l'Asie centrale apparaît comme un « angle mort » dans le dialogue UE-Chine.

II. Les convergences.

1. De nouvelles opportunités pour la relation UE-Chine.

- La plus évidente est celle des infrastructures qu'il s'agisse de l'énergie (fin du monopole de Gazprom) ou des transports : une voie terrestre modernisée permettrait un transit en 10 jours au lieu de 40 par la voie maritime (programme européen INOGATE, et projets du Kazakhstan).
- La plus récente est le « printemps arabe » qui oblige à faire le point sur la situation politique et sociale des pays de la région. Il y a des ressemblances et des différences, mais tous les dirigeants de la région perçoivent le phénomène comme un avertissement. En outre, la révolution kirghize du 7 avril 2010 était déjà une anticipation. En tout état de cause, les évolutions confirment la nécessité du renforcement des institutions et la vanité d'une répression aveugle.
- L'évolution de la crise afghane et l'inquiétude croissante dans la région sur l'après 2014, conduisent à s'interroger sur l'évolution à long terme de la relation Afghanistan - Asie centrale.

2. Sur toutes ces questions, la relations avec la Russie nécessairement complexe, est une question majeure pour la Chine comme pour l'Union européenne.

- La Russie admet la fin du « monopole impérial », mais se crispe facilement devant les évolutions inéluctables de la région.
- Le choix de l'UE est celui de la transparence et de la concertation informelle, en reconnaissant les intérêts historiques légitimes de la Russie.

- Plus généralement, la région est en transition durable, il y a du travail à faire pour tous en Asie centrale. Personne n'a, à lui seul, la solution au problème de l'eau, ou de la drogue. Un jeu à somme positive est possible et même nécessaire pour faire face aux menaces transnationales.

3. Un objectif commun : la stabilité régionale.

- nécessité de faire face aux « nouvelles menaces » ; faiblesse de la coopération régionale ; fragilités dans les domaines sécuritaires, ethniques et sociaux.
- Afghanistan : réduire la rivalité stratégique en Asie centrale entre les Etats-Unis et Russie (Manas) mais aussi entre les autres voisins (Inde et Pakistan) ; préparer l'après 2014 pour faire face à une amplification probable du trafic de drogue dans toute la région.
- quelles actions coordonnées et mêmes communes sont possibles ? Lutte antidrogue; gestion intégrée des frontières; amélioration des transports, investissements et création d'emploi ; éducation de base, formation administrative et technique.

Conclusion.

- Nécessité de renforcer le dialogue politique entre l'Europe et la Chine pour passer à des projets en coopération.
- Le cadre multilatéral est indispensable, mais il faut plus de coordination entre les acteurs internationaux; dans le même temps, il faut continuer de travailler pays par pays et donc passer par la coopération bilatérale.
- Compte tenu des préoccupations croissantes en matière de sécurité, il est possible d'identifier à terme un objectif commun pour tous les voisins et partenaires de la région: la mise en place d'un « Pacte de stabilité » en Asie centrale, qui viendrait consolider un accord sur l'Afghanistan.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- ≡ Allison R., Jonson L.: *Central Asian Security, the new international context*; Londres RIIA 2001.
- ≡ Anquetil J. : *Routes de la soie* ; J-C Lattès 1986.
- ≡ Balci Bayram : *Conflit interethnique au Kirghizstan en juin 2010 : implications locales et régionales* ; CERJ Juillet 2010.
- ≡ Barrat Jacques, Ferro Coline, Wang Charlotte : *Géopolitique de l'Ouzbékistan* ; SPM 2010.
- ≡ Baud A., Forêt Ph., Gorshenina S. : *La Haute Asie telle qu'ils l'ont vue : explorateurs et scientifiques de 1820 à 1940* ; Genève Ed. Olizane 2003.
- ≡ Bazin L., Hours B., Selim M. : *L'Ouzbékistan à l'heure de l'identité nationale, travail, science, ONG* ; L'Harmattan 2009.
- ≡ Biarnes Pierre : *Pour l'Empire du Monde. Les Américains aux frontières de la Russie et de la Chine* ; Ellipses 2002.
- ≡ Boniface Pascal (dir.) : *L'Année stratégique* ; IRIS 2001 à 2012.
- ≡ Brockmeier Ralph (dir.) : *Atlas Socio-Economique des pays du Monde*; Larousse 2011.
- ≡ Brunat Eric (dir.) : *La résurgence de la Russie ?* AGIR N° 45 février 2011. (pages 29 à 40).
- ≡ Cagnat R., Jan M. : *Le milieu des Empires* ; R. Laffont 1981.
- ≡ Chufrin G : *The security of the Caspian sea region* ; SIPRI Oxford UP 2001.
- ≡ Djalili Mohammad-Reza, Kellner Thierry : *Géopolitique de la nouvelle Asie Centrale : de la fin de l'URSS à l'après-11 septembre* ; PUF 2006 (4^{ème} édition) 585 pages.
- ≡ Godement S. (dir.) : *China and its Western frontier*; Paris IFRI 2002.
- ≡ Grousset R. : *L'empire des steppes* ; Payot 1965.
- ≡ Huyghe Edith et François-Bernard : *La route de la soie ou les empires du mirage* ; Payot 2006.
- ≡ Jan Michel (dir.) : *Le voyage en Asie Centrale et au Tibet : anthologie des voyageurs occidentaux du Moyen Age à la première moitié du XIX^e siècle* ; R. Laffont 1993.
- ≡ Kellner Thierry: *L'occident de la Chine : Pékin et la nouvelle Asie centrale (1991-2001)* Puf, 2008.
- ≡ Khalid Adeeb : *The politics of Muslim Cultural Reform, Jihadism in Central Asia*; California UP 1998.
- ≡ Laruelle Marlène, Peyrouse Sébastien: *Asie Centrale, la dérive autoritaire* ; CERJ Autrement 2006.
- ≡ Laruelle Marlène, Peyrouse Sébastien : *L'Asie Centrale à l'aune de la mondialisation* ; A.Colin 2010 - 220 pages.
- ≡ Leroy Olivier : *L'Asie centrale contemporaine* ; PUF (QSJ) 2010.
- ≡ Montesquiou-Fézensac A.de : *Vers un nouveau partenariat entre la France et l'Asie Centrale* ; La Documentation Française Juillet 2005.
- ≡ Petric B-M : *Pouvoirs, don et réseaux en Ouzbékistan post-soviétique* ; PUF 2002.
- ≡ Peyrouse Sébastien : *Turkménistan, un destin au carrefour des empires* ; Belin (Asie plurielle) 2007.
- ≡ Peyrouse Sébastien, Laruelle Marlène : *Asie Centrale, la dérive autoritaire* ; Autrement (CERJ) 2006.
- ≡ Pinatel Jean-Bernard, Grapin Jacqueline : *La guerre civile mondiale* ; Calmann-Lévy 1976.
- ≡ Pinatel Jean-Bernard : *Russie, alliance vitale* ; Choiseul 2010.
- ≡ Poujol Catherine (dir.) : *Asie Centrale : Aux confins des empires, réveil et tumulte* ; Autrement 1992.
- ≡ Poujol Catherine : *Dictionnaire de l'Asie Centrale* ; Ellipses 2001.
- ≡ Poujol Catherine : *L'islam en Asie Centrale, vers une nouvelle donne* ; Ellipses 2012.
- ≡ Rashid Ahmed : *Asie Centrale, champ de guerres* ; Autrement 2002.

- ≡ Roy Olivier : *La nouvelle Asie Centrale* : Le Seuil 1997.
- ≡ Sharpe M.E. : *Central Asia at the end of the transition*; N.Y./London Ed. Boris Rumer 2005.
- ≡ Simpfendorfer Ben : *La nouvelle route de la soie* ; Autrement 2011.
- ≡ Yakemtchouk R. : *Ouzbékistan, puissance émergente en Asie Centrale* ; L'Harmattan 2003.

Sources diverses :

1) Articles

- ≡ Buisson A. : « State building, Power Building and political legitimacy : the case of post-conflict Tadjikistan » in *China and Eurasia Forum Quarterly* Vol.5, N°4. 2007.
- ≡ Cagnat René: « Afghanistan, danger de mort ! » 1 ; 2 ; 3 ; *Revue Défense Nationale* Janvier 2012 (p104-108), février 2012 (p 112-118), mars 2012(p 86-94).
- ≡ Delcour L. Ternova I.: « Quelle coopération régionale pour les pays d'Asie Centrale ? » *Actualité de la Russie et de la CEI* N°4 IRIS Oct. 2007.
- ≡ Doolotkeldieva Asel : « Kirghizstan : derrière le masque de l'éthnique » *Alternatives Internationales* CERI juillet 2010.
- ≡ Guilhaudis J-F : « l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie Centrale » ; *Annuaire Français de Relations Internationales 2008* ; p.p.605-527.
- ≡ Jafalian Annie : « Russie, Etats-Unis, Asie Centrale, la nouvelle version du « grand jeu » ; *Annuaire stratégique et militaire* FRS 2002 p. 55-69.
- ≡ Jafalian Annie : « Asie Centrale : Quels partenariats stratégiques pour les Etats-Unis ? » *Annuaire Stratégique et militaire* FRS 2004 p.137-149.
- ≡ Jafalian Annie « Equilibres géopolitiques en Asie Centrale :la montée en puissance de la Chine » *Annuaire Stratégique et militaire* FRS 2005 p. 135-149.
- ≡ Heathershaw J. : « Worlds apart : the construction making and deconstruction remaking of geopolitical space in the US-Uzbekistan strategic partnership » *Central Asian Survey* 26/2 summer2007.
- ≡ Hilkhamov A., Kushkunbaev S.: « La stratégie d'intégration du Kazakhstan en Asie Centrale » *Actualité de la Russie et de la CEI* N° 15 IRIS avril 2009.
- ≡ *Le courrier des pays de l'Est* La Doc. F. N° 1057 sept-oct 2006 : Asie Centrale, un enjeu géostratégique.
- ≡ Liamine Salvagni A. : « Quel rôle pour l'Union Européenne en Asie Centrale ? » *Le courrier des pays de l'Est* La Doc F. N° 1057 2006/5.
- ≡ Montanaro-Jankowski Lucia : « Les coopérations sécuritaires face à la criminalité transnationale en Asie Centrale » *Annuaire Français de Relations Internationales* 2005 ; p.p. 357-372.
- ≡ Ohayon Isabelle : « Redéfinition identitaire au Kazakhstan depuis l'indépendance » *Regard sur l'Est* sept.1999.
- ≡ Pertusot V. : « Et si l'avenir de l'OTAN était dans ses partenariats ? » ; www.affaires-strategiques.info/spip.php?article1703
- ≡ Pradon Hélène : « Les enjeux de la sécurité et de la stabilité en Asie Centrale » *Annuaire Français de Relations Internationales* 2003 p.p. 161-176.
- ≡ Rousselot Hélène : « L'Union Européenne en Asie Centrale : Quelle volonté pour quelle présence ? » ; Diploweb.com 13 mars2011.
- ≡ Struye de Swielande Tanguy : « Caucase et Asie Centrale : la guerre pour le contrôle du rimland » www.rmes.be/CDR7/6TSCR7/pdf

2) Documents officiels

Toute documentation sur les sites indiqués ci-dessous et notamment :

≡ Union Européenne :

- L'Union Européenne et l'Asie Centrale : stratégie pour un nouveau partenariat. Note 101113/07 du 31 mai 2007 du Comité des Représentants Permanents Du Conseil de l'Union.

- La Coopération régionale en Asie Centrale. Commission de l'Union Européenne. 2/12/2010.
- INCONET / EECA : White Paper on opportunities and challenges in view of enhancing the EU cooperation with Eastern Europe, Central Asia and South Caucasus in science, research and innovation. 2011.

≡ **OTAN:**

- Les partenariats en Asie Centrale ; *Dossier OTAN* 2011.

≡ **OSCE :**

- Rapport annuel 2011 ; www.osce.org

3) Colloques

≡ Colloques à vocation internationale du Sénat :

Actes sur le site www.senat.fr/international/colloques.html :

- Asie centrale 20 juin 2001.
- Kazakhstan : partenaire aujourd'hui, géant demain ; 4 mai 2006.
- Caucase, Asie Centrale : la dynamique Caspienne ; 10 avril 2008.
- Les phares de la Caspienne ; 30 avril 2009.
- Asie Centrale, Caucase : les dividendes de la persévérance, les promesses de la confiance ; 12 mai 2011.
- Asie centrale, 1991-2011 : 20 après les indépendances ; 17 novembre 2011.

≡ Colloque de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme :

Colloque Europe/Asie Centrale : dialogue entre militaires et société civile ; Klingenthal (F) 23-30 juin 2007 ; www.fph.ch

4) Revues suivies

- ≡ Air et Cosmos.
- ≡ Défense Nationale.
- ≡ Défense et Sécurité Internationale.
- ≡ Diplomatie.

5) Sites Internet :

- ≡ www.akfa.monsite.orange.fr
- ≡ www.asiecentrale.revues.org
- ≡ www.asiecentrale.org
- ≡ www.asie-centrale.com
- ≡ www.asiecentrale.fr
- ≡ www.atimes.com
- ≡ www.central-asian-initiatives.org
- ≡ www.centralasiaonline.com
- ≡ www.europe-asia.org
- ≡ www.eurasianhome.org
- ≡ www.fergananews.com
- ≡ www.francekoul.com
- ≡ www.ifeac.org
- ≡ www.kirghizie.fr
- ≡ www.kyrgyzmusic.com
- ≡ www.lulistan.com
- ≡ www.museeasiecentrale.umontreal.ca
- ≡ www.newscentralasia.net
- ≡ www.silkroadstudies.org
- ≡ www.times.kg
- ≡ www.timesca-europe.com
- ≡ www.ucentralasia.org

- www.ukat.org

- www.defense.gouv.fr
- www.diplomatie.gouv.fr
- www.europa.eu
- www.irsem.defense.gouv.fr
- www.nato.
- www.odkb.gov.ru (Site OTSC en anglais)
- www.osce.org
- www.un.org

- www.affaires-strategiques.info
- www.afri-ct.org
- www.ceri-sciences-po.org
- www.cercec.ehess.fr
- www.fph.ch
- www.ifri.org
- www.iris-france.org
- www.diploweb.com
- www.monde-diplomatique.fr